

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du
Diplôme de Master en Sciences de Gestion
Option : Management Bancaire

Thème :

**Evaluation et financement d'un projet d'investissement par la
banque en Algérie :**

Cas de la Banque Nationale d'Algérie, Agence 581 Tizi-Ouzou

Réalisé par :

Khadir Tahar

Ahres Mohamed Yacine

Dirigé Par :

M^{me}: Bourkache Faroudja

Devant le jury composé de :

Mme Remidi Djoummana, Présidente maitre assistante classe A .

Mme Beladel Amina, Examinatrice maitre assistante classe A

Mme Bourkache Faroudja, Promoteur, maitre de conférence classe B

Promotion 2022

Sommaire

Liste des Abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Introduction générale..... 1

Chapitre 01 : Généralités sur les projets d'investissement

Introduction.....4

Section 01 : Notions générales sur l'investissement5

Section 02 : l'évaluation de projets d'investissement..... 10

Conclusion 15

Chapitre 02 : les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Introduction.....17

Section 01 : les critères d'évaluation et de choix des projets d'investissements..... 18

Section 02 : Modalités de financement d'un projet d'investissement 31

Conclusion41

Chapitre 3 : étude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Introduction.....43

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil..... 44

Section 02 : évaluation d'un dossier de crédit 51

Conclusion 61

Conclusion générale..... 63

Bibliographie

Annexe

Tables des matières

Remerciements

La réalisation d'un mémoire est un travail long, pénible, mais enrichissant. Si cette recherche a pu aboutir, c'est grâce au soutien de plusieurs personnes (physiques et morales) que nous tenons à remercier. Tout d'abord, nous rendons grâce à Allah de nous avoir aidés à élaborer ce travail.

Nos remerciements vont particulièrement à Monsieur Chebbalah pour ses précieux et judicieux conseils, encadrement et suivi durant toute la période de réalisation de ce projet. Grâce à ses nombreuses lectures critiques, on a pu enrichir considérablement notre travail. On a beaucoup appris à son contact. Sa disponibilité est légendaire.

Sans son soutien et sa confiance, notre recherche n'aurait pas abouti.

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude aux cadres dirigeants de la BNA.

Nos remerciements vont également aux honorables personnes qui ont bien accepté de faire partie du jury de ce mémoire, pour leurs diverses appréciations, remarques et critiques dont le but est d'apporter des améliorations à ce modeste travail. Enfin tous ceux qui ont participé de près ou de loin d'effectuer ce travail.

Dédicaces

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, la reconnaissance, c'est tous simplement que je dédie ce mémoire à

:

Mes chers parents qui ont œuvré pour ma réussite, de par leur amour, leur soutien.

Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et vos précieux conseils.

Mes frères et sœurs qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité.

AHRES MOHAMED YACINE

Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à tous ceux qui me
sont chers :*

*A mes très chers parents qui m'ont tout donné
et pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour
mon instruction, que Dieu les garde et les
entoure de sa bénédiction, ainsi qu'à tous ceux
qui ont contribué de près ou de loin à la
réalisation de ce mémoire*

KHADIR TAHAR

Introduction Générale

Introduction générale

Introduction générale

La banque joue un rôle primordial dans l'économie nationale, elle collecte les fonds des agents économiques ayant un excédent pour financer les besoins des agents qui expriment un besoin de financement. L'entreprise exprime souvent un besoin de financement, et se situe au centre de l'activité économique.

Au sein d'une entreprise un investissement a pour but d'augmenter sa productivité et accroître son patrimoine, acquérir des nouveaux moyens de production, et pour réaliser cela l'entreprise en plus de ses propres moyens (autofinancement) qui sont considérés comme insuffisants, se voit dans l'obligation de recourir à l'emprunt bancaire afin de pallier aux manques de capitaux pour assurer sa création aussi bien que sa pérennité.

Aussi bien que puisse paraître le financement d'un projet d'investissement par la banque pour les entreprises et la relation qui se forge entre eux en s'engageant à rembourser le financement qui leurs sont accordés à partir du bénéfice qu'elle dégagera à la fin son exercice annuel, cependant le risque de non remboursement pour la banque n'est pas écarté.

Pour parer à cette éventualité la banque doit instaurer des pratiques assurant le remboursement des crédits. A cet effet, la banque doit effectuer un diagnostic financier du projet que l'entreprise veut concevoir qui va donner lieu à une bonne connaissance de la situation de l'entreprise.

Ainsi dans ce travail, nous nous intéressons à l'étude des pratiques bancaires dans le financement et l'analyse des investissements, en étudiant le cas de la BNA, agence de Tizi Ouzou.

Banque universelle, la BNA construit avec ses clients des relations durables fondées sur la transparence et la confiance ; les assiste dans leurs démarches et leurs apporte conseils et accompagnement de proximité grâce a leurs réseau d'agence.

Sous l'aspect financier, un projet d'investissement représente l'acquisition d'un ensemble d'immobilisations permettant de réaliser ou de développer une activité donnée. Dans son aspect commun il correspond à une dépense immédiate dont on attend des avantages futurs¹. En l'espèce, l'investissement apparait comme le véritable moteur de création de

¹Robert Houdayer, Projets d'investissement, Guide d'évaluation financière, Edition Economica, 2 janvier 2006) P 08

Introduction générale

valeur caractérisé par le couple risque/rentabilité², et s'évalue par la comparaison de dépenses certaines et des recettes aléatoires.

La banque est un intermédiaire financier qui tient une place importante dans l'économie, en effet il collecte l'épargne et la distribue sous forme de crédits, plus encore elle intervient dans le financement et la création d'entreprises (financement de projet) ou bien dans leurs activités courantes.

La décision de financement d'un projet d'investissement par la banque présente un risque non négligeable et nécessite certaines garanties que la banque exige dans l'attribution d'un crédit d'investissement et par dessous tout une étude préalable de la demande de crédit afin de prendre des précautions en adoptant des techniques afin de minimiser les risques et garantir le remboursement.

Quelle est l'utilité d'une évaluation d'un projet d'investissement ?

Quels sont les critères à prendre en considération pour valider le financement d'un projet ?

Dans ce mémoire, nous allons essayer de répondre à cette problématique principale en posant d'autres questions que nous trouvons complémentaires et autour desquelles ce travail s'articule :

Quelles sont les méthodes d'évaluation d'un projet d'investissement ?

L'évaluation financière des projets offre-t-elle la possibilité d'effectuer un choix avisé?

Evaluer un projet c'est prévoir les ressources et les revenus futurs et déterminer s'ils vont couvrir les dépenses engagées sur la durée de l'investissement. L'évaluation de projet demeure un outil primordial aux banques durant le processus d'évaluation d'un projet d'investissement.

L'objectif de notre mémoire est de mettre en avant le processus d'évaluation d'un projet d'investissement, souligner les risques que comporte une mauvaise évaluation, étudier

²Beysül, Aytaç Cyrille Mandou, «investissement et financement de l'entreprise»P 14

Introduction générale

les modes de financement d'un projet d'investissement, saisir la manière dont la BNA évalue les projets d'investissement pour la prise de décision.

Les motivations qui nous ont incités à opter pour ce thème sont les suivantes :

- Premièrement, c'est un sujet d'actualité étant donné que la banque constitue la première source de financement des projets d'investissement en Algérie.
- Deuxièmement, ce sujet nous permettra de mettre en application nos connaissances théoriques acquises au cours de nos études universitaires et les approfondir afin d'acquérir une expérience dans le domaine à savoir l'étude, l'analyse, la compréhension des pratiques bancaires.

Notre approche est basée sur l'exposition d'une documentation qui listera tous les détails liés à l'évaluation d'un projet d'investissement. Une fois les concepts abordés, une partie pratique sera établie au moyen d'un stage pratique effectué au sein de la banque nationale d'Algérie (BNA).

Notre travail est divisé trois chapitres, le premier portera sur le cadre théorique d'un projet d'investissement, en savoir plus sur l'investissement en mettant l'accent sur les concepts de base liés à un projet d'investissement. Dans le deuxième, nous essayerons d'articuler les divers critères de sélection et d'évaluation d'un projet d'investissement ainsi que les modalités de son financement. Le dernier chapitre sera consacré à l'étude d'un projet d'investissement d'une entreprise déjà existante ayant demandé un crédit auprès de la banque nationale d'Algérie (BNA).

Chapitre I:
Généralités sur les projets
d'investissement

Chapitre I : Généralités sur les projets d'investissement**Introduction**

L'investissement est une démarche dans la vie de l'entreprise qui engage durablement celle-ci. L'investissement est toujours un pari sur l'avenir, il consiste en un engagement qui représente la dépense initiale, en vue de dégager des flux financiers dont la valeur attendue est supérieure à la dépense initiale.

Dans ce chapitre, il est question de présenter des généralités sur les projets d'investissement, en premier lieu, nous définissons les notions générales dans le domaine d'investissement, ensuite nous allons d'écrire l'évaluation de projets d'investissement.

Section 01 : Notions générales sur l'investissement

Il convient de la cerner sur plusieurs plans, l'investissement, dans un sens économique, est un concept qui n'est pas aussi simple et trivial qu'il n'y paraît à première vue. Il doit être identifié à plusieurs niveaux. Ci-après, nous allons successivement voir :

-Définition de l'investissement

-Typologies de l'investissement

-Rôle de l'investissement

Définition de l'investissement

En économie, l'investissement est une dépense immédiate destinée à accroître la richesse de l'investisseur au fil du temps. Dans une entreprise, un investissement sert à augmenter la productivité (investir dans des machines supplémentaires ou plus efficaces), à gagner du temps (investir dans un logiciel d'automatisation des tâches).¹

Il existe de nombreuses définitions proposées par l'auteur pour le concept d'"investissement", mais nous retiendrons surtout celle proposée par J.M Keynes.

1.1.1- Définition selon J.M.KEYNES :

L'investissement se définit comme suit : « Dans le langage populaire, ce mot désigne l'achat par un particulier ou une société d'un avoir, ancien ou nouveau. Parfois la portée du terme est limitée à l'achat d'un actif en bourse. Mais on entend tout aussi parler d'investissement en immeubles ou en machines ou en stocks de produits intermédiaires ou finis ; et l'expression « investissement nouveau » par opposition à celle de « réinvestissement » signifie au sens large, l'achat au moyen d'un revenu d'un élément de capital de nature quelconque »²

On peut définir l'investissement selon cinq visions :

conomique :

« L'investissement est la réalisation ou l'acquisition d'un capital fixe, c'est à dire une accumulation de facteurs physiques, financiers ou de potentiels productifs incorporels, ayant un impact décisif sur la production et la commercialisation. Ces actifs

¹ <https://www.l-expert-comptable.com/-qu-est-ce-qu-un-investissement>, consulté Mai 2022.

² KEYNES J.M, théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie, Paris, petite Bibliothèque Payot, 1975, p95-96.

augmentant le potentiel économique de l'entreprise et contribuent à son fonctionnement sur plusieurs cycles de production successifs»¹

omptable :

D'un point de vue comptable, un investissement est l'acquisition ou la création d'un bien durable destiné à rester sous la même forme pendant au moins un an. En comptabilité, l'investissement :

- Augmente la valeur du patrimoine de l'entreprise (actif du bilan comptable)
- Il fait l'objet d'un amortissement dont la durée et le montant dépendent de sa nature (différents types d'investissement).²

c-Financière :

Il s'agit de la définition la moins restrictive : «c'est un ensemble de dépenses générant sur une longue période des revenus, tels que les remboursements de la dépense initiale sont assurés »³

Ce qui constitue un seuil minimum, car un investissement financier est censé générer des profits.

d-Stratégique :

L'investissement doit améliorer la position concurrentielle de l'entreprise afin d'augmenter les revenus de l'entreprise. Les investissements sur la base de la mobilité stratégique, indispensables pour que l'entreprise s'adapte à son environnement, et font donc partie de la stratégie choisie.⁴

estionnaire :

L'investissement génère de nouveaux cash-flows, il est indispensable de hiérarchiser les divers projets possibles à partir d'un bilan global, déterminant la rentabilité de chaque projet.⁵

¹ CONSO Pierre, HEMCI Farouk, « Gestion financière de l'entreprise », 10^{ème} édition, Paris, France, 2002, P372.

² <https://www.l-expert-comptable.com/-qu-est-ce-qu-un-investissement.html>. Mai 2022

³ Frank BANCEL, Alban Richard « les choix d'investissement, Ed. Economica, 1995-P21 et 22,

⁴ MOUSSAOUI Celia, MEDDOUR Nadia. Le financement de l'investissement en Algérie : présentation et comparaison des normes appliquées au niveau du dispositif ANSEJ et celles en vigueur dans le financement bancaire d'un investissement ordinaire, Mémoire de Master. Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2019., page 7

⁵ Ibid.

Typologies de l'investissement

« Il est difficile de classer les investissements par type du fait que la problématique de l'investissement n'est pas la même selon les secteurs, la taille, la structure de l'entreprise, la nature et la durée de vie attendue des projets »¹

Les projets d'investissement peuvent être répertoriés selon différentes catégories à savoir :

- La nature de l'investissement
- Le but de l'investissement
- la nature de leurs relations

A) Classification Selon la nature de l'investissement :

Nous distinguerons les investissements matériels, immatériels et les investissements financiers.

1) Les investissements matériels :

«L'investissement matériel correspond à la création ou l'acquisition de bien de production durables.»²

Il s'agit donc d'un investissement qui porte sur l'acquisition de bien, d'équipements destiné à améliorer la production de l'entreprise et augmenter sa productivité (machines, immeubles, ordinateurs...)

2) Les investissements immatériels :

«On pourrait définir l'investissement immatériel comme toute dépense destinée à produire des effets pendant plus d'un an et ne se concrétisant pas sous la forme d'un bien physique. On note plus particulièrement cinq grand types de dépenses en investissement immatériels : la recherche-développement, l'achat de brevets, la formation, l'achat de logiciels et enfin la publicité marketing»³

3) Les investissements financiers :

¹ BANCAL. F, RICHARD. A, op.cit, p.21.

² Carole Bolusset, l'investissement, édition Bréal, 2007, p.13.

³ Ibid, page 16

«Il s'agit ici d'une forme particulière d'investissement, car ceux-ci visent non pas à la production de biens et services, mais à la production des gains financiers à partir du simple capital. Donc ici, on investit son argent pour s'attendre à gagner des intérêts financiers ou des dividendes. Ces placements peuvent prendre différentes formes :»¹

- ✓ prêts d'argent
- ✓ Prise de participation dans les entreprises
- ✓ Achats des actions et des obligations
- ✓ Investissement dans les fonds de pension,....etc.

B) Classification Selon le but de l'investissement :

1) Investissements de remplacement :

Les investissements de remplacements aspirent à remplacer les équipements usés ou amortis afin de préserver la capacité de production de l'entreprise.

2) Investissement de modernisation :

«L'investissement de modernisation ou investissement de productivité permet à entrants équivalents de produire davantage. Une entreprise peut avoir tout intérêt à investir dans de nouvelles machines afin d'abaisser ses coûts de production».²

3) Investissements d'expansion

«L'investissement de capacité ou d'expansion, a pour but d'augmenter la capacité de production de l'entreprise en ajoutant par exemple des unités de production que ce soit d'un produit déjà existant, il s'agit alors d'une expansion quantitative, ou d'un nouveau produit - on parle alors d'expansion qualitative».³

¹ Frank olivier Meye, Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement, méthodologie pratique édition l'Harmattan, Page 30.

² <https://edubourse.com/lexique-investissement-de-modernisation> consulté le 12/05 /2022.

³ <http://www.wiki-compta.com/investissement>, consulté le 12/05/2022.

4) Investissement de création :

«Les investissements de création portent tout simplement sur la mise en place de projets n'ayant aucun lien avec d'autres investissements. On parle donc d'investissements de création ou de nouveaux projets».¹

C) Classification selon la nature de leurs relations²

Selon la relation existante entre les différentes catégories des investissements, on distingue trois types :

1) Les investissements indépendants :

La rentabilité d'un projet n'est pas affectée par la réalisation ou l'abandon du reste des projets appartenant au même programme d'investissement.

2) Les investissements dépendants :

Ils peuvent être scindés Les investissements contingents : concernent les projets dont la réalisation se fait conjointement (investissements complémentaires, d'accompagnement, de structure, etc.)

3) Les investissements mutuellement exclusifs :

Concernent les projets qui sont concurrents entre eux, de telle sorte que la sélection de l'un entraîne le rejet des projets restants des programmes d'investissement en question.

Rôle de l'investissement :

Les décisions d'investissement sont des décisions stratégiques dont le rôle peut exister pour au moins quatre raisons :

- A long terme, il constitue le moteur unique de croissance et de survie ;
- Il aborde des ressources importantes ;
- Il s'agit souvent d'un engagement moyen et long terme irréversible ;
- Il conditionne enfin l'image de marque de l'entreprise en raison de l'influence de l'environnement économique et financier.

A cet égard, tout projet d'investissement doit être : -Rigoureusement étudié ;

¹ Frank olivier Meye, op.cit, page 31.

² G. HIRIGOYEN, Finance d'entreprise : théorie et pratique, éd DEBOECK et LARCIER, Belgique, 2006, p.490.

- l'étude des décisions d'investissement comporte :

- l'évolution quantitative de la rentabilité d'un projet après avoir défini le critère d'évaluation ;
- L'analyse des risques d'investissement.

L'analyse et la réflexion stratégique qui permettent de préciser le rôle de l'entreprise et ses grandes options à long terme, celle-ci englobent :

-L'analyse extrême : elle consiste à analyser les facteurs clés de succès dans les activités actuelles envisagés. Elle comporte les étapes suivantes :

-Les segmentations en domaines homogènes et l'étude des rapporteurs de force entre les différents acteurs dans chaque domaine.

-La détermination des points forts et points faibles de l'entreprise dans les domaines où elle souhaite opérer.

-Elle pourra ainsi porter un jugement sur elle-même avec le maximum d'objectifs.

-La construction de scénarios simulant les différentes évolutions possibles des principaux paramètres de décisions de l'entreprise ainsi que leurs conséquences relatives.

- La recherche d'un portefeuille d'activité équilibrée en se basant sur le cycle de vie des produits.

Section 02 : l'évaluation de projets d'investissements

Dans la section qui suit nous porterons notre attention sur l'évaluation sur de projets d'investissements. Nous allons évoquer la définition d'un projet d'investissement, le concept de l'évaluation de projet et ses objectifs ainsi que ses étapes essentielles et les risques que présente une mauvaise évaluation d'un projet d'investissement.

Définition d'un projet d'investissement

« La notion d'un projet tire son origine de la planification. Réaliser un projet c'est vouloir une finalité (ce sont des interventions destinées à provoquer des changements, développer un projet, un service et une activité.), qui devra se construire à partir de ce qui existe déjà (situation de référence) »¹ .

¹ HOUDAYER R, Analyse financière d'un projet d'investissement, 2^{ème} Ed Economica, , paris, 1999, P 07.

Il s'agit donc de coordonner et regrouper un ensemble d'actions dans un plan bien précis a fin d'atteindre un but spécifique, en général un budget et un délai de réalisation sont fixés pour l'atteinte de l'objectif en question.

Concept d'évaluation de projet :

L'évaluation d'un projet d'investissement est décrit comme le processus d'analyse et d'étude de la viabilité d'un ou de plusieurs projets d'investissement via des critères d'évaluation adéquats qui servent d'outils pour l'entreprise en l'aidant a effectuer un choix entre différents projets selon les résultats obtenues et les paramètres de sélection.

Les objectifs d'une évaluation d'un projet d'investissement :

Les objectifs d'une évaluation d'un projet d'investissement sont :

- Déterminer si oui ou non un ou plusieurs projet d'investissement sont susceptibles d'être rentable via les critères dévaluation de projets (VAN, TIR, indice de profitabilité, délai de récupération du capital investi) ;
- Permet d'interpréter les différents résultats obtenus et procéder ainsi a une prise de décision selon les paramètres de sélection aléatoire ;
- Mettre en place les modalités de financement appropriées (Type de financement, sources...etc.)

Les étapes de création d'un projet d'investissement :

Créer un projet d'investissement passe par plusieurs étapes qui sont d'une importance capitale à son aboutissement, c'est un processus qui va de l'identification du projet, sa préparation, son évaluation, la prise de décision et enfin sa réalisation.

L'étape d'identification :

« Cette première phase consiste en l'identification d'un certain nombre d'éléments qui sont préalables à la bonne réalisation d'un projet. Il s'agit d'identifier sur quoi le projet sera axé, qui devrait en bénéficier et quels sont les besoins. Pour ce faire, il importe au cours de cette étape de faire une évaluation des besoins, une évaluation des capacités ainsi que des problèmes que le projet devra traiter» ¹

¹ Dimitri Sanga, Initiation au suivi et évaluation des projets et programmes de développement avec applications au cas congolais, Editions Publibook, 2014, Page 67.

Il s'agit d'identifier une idée de projet, une opportunité à saisir, de déterminer les besoins à satisfaire, les objectifs à atteindre, d'analyser les problèmes qui pourraient survenir et le potentiel du projet en question afin de déterminer la faisabilité du projet.

L'étape de préparation :

« Selon *Warren*, la préparation d'un projet doit englober l'ensemble des éléments techniques, institutionnels économiques et financières nécessaires à la réalisation des objectifs du projet. »¹

La marche à suivre est la suivante :

Etude de marché :

Cette étude aura pour finalité d'apporter des réponses qui vont orienter le projet sur la bonne voie. L'étude de marché se résume donc à :

- identifier le marché (volume de vente, chiffre d'affaire etc....)
- la situation actuelle du marché (est-il en évolution, en stagnation ou bien en déclin ?),
- établir le profil des consommateurs (qui sont ils, quels sont leurs besoins, quels sont leurs habitudes (comportement d'achat, fréquence...),
- étudier la taille du marché (la demande),
- analyser la concurrence (l'offre) le projet va-t-occasionner un atout et tenir tête à la concurrence, répond t'il à un besoin non satisfait auparavant par les concurrents ?
- identifier l'environnement du marché (son avancé technologique, la réglementation et la législation régi par celui-ci), également son environnement social, économique, politique et écologique.
- définir la stratégie marketing adéquate (mode de distribution, prix de vente, publicité...etc.)
- déterminer les contraintes du marché (menaces) mais aussi les opportunités.

Etude technique et institutionnelle :

Elle aborde l'aspect technique et institutionnel de réalisations de projet :

- ressources matériels, main d'œuvre, nécessité en matière première,
- localisation envisageable, disponibilité des commodités près du lieu du projet (eau, gaz, infrastructure de transport et communication) ;

¹ C-Baum, WARREN, *le cycle des projets*, éditions world Bank. Janvier 1998 ;p9

- faisabilité politique (régime politique stable, approche des élections, appréciation du projet par le pouvoir politique) ;
- lois et règlements dictés par le pays qui impose les conditions de la mise en œuvre du projet (mesures douanières, conditions de travail, protection de l'environnement, politique fiscale) ;
- faisabilité organisationnelle ; elle aspire à délimiter la forme et la structure de l'organisation du projet, les obligations et tâches du personnel.

L'appréciation des dépenses d'investissement et d'exploitation

Il est indispensable d'analyser les dépenses et les recettes du projet à fin déduire sa rentabilité. Dans le contexte de l'estimation des dépenses d'investissement il est question de calculer :

- Le coût d'investissement
- Le coût de production
- Le coût de main d'œuvre
- Le coût d'achat des équipements
- Le coût d'achat des matières premières
- Evaluer les résultats prévisionnels
- Estimer le risque encouru

L'étape d'évaluation :

« L'évaluation financière est la phase de l'étude d'un projet qui permet d'analyser si ce projet est viable, et dans quelles conditions, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées, et à partir des études techniques et commerciales déjà réalisées»¹

L'évaluation a pour but de vérifier les résultats conclus lors de la phase de préparation à fin d'estimer la rentabilité du projet et procéder a une prise de décision.

L'étape de décision :

Cette étape a pour vocation de prendre pertinemment une décision par les dirigeants. Trois décisions sont envisageables : validation du projet, refus du projet, ou bien poursuivre l'étude dans l'éventualité qu'une autre alternative se présente.

¹ Robert Houdayer, Evaluation financière des projets, 2^{ème} édition, Edition Economica, paris 1999, p 30.

L'étape de réalisation :

C'est le point d'aboutissement de toute la procédure, elle consiste à :

- édifier une infrastructure ;
- achat des équipements ;
- recrutement de la main d'œuvre (personnel) ;
- rassembler les fonds nécessaires pour la réalisation du projet

Les risques que comporte une mauvaise évaluation :

Une mauvaise évaluation peut avoir un impact négatif sur la réalisation d'un projet :

- Induit l'investisseur en erreur de telle sorte à ne pas anticiper les difficultés que peut rencontrer un projet d'investissement ;
- conduit à une appréciation erronée des couts, des délais, des bénéfices, des recettes des risques ;
- mène à un résultat mal fondé en terme de rentabilité et par conséquent effectuer un choix d'investissement altéré.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons abordé les divers concepts fondamentaux et élémentaires, lesquels ont été jugés utiles à l'avancée de notre travail pour pouvoir entamer le prochain chapitre. Par conséquent le chapitre qui suit va présenter les critères d'évaluation et de choix des projets d'investissement à prendre en considération durant le déroulement de l'évaluation financière d'un projet et en l'occurrence les modalités de financement.

Chapitre II :

Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Introduction

L'évaluation financière d'un projet d'investissement est un processus dont la finalité est prise d'une décision ; d'accepter ou de rejeter un projet.

Dans ce chapitre, nous allons mettre en avant les différents critères d'évaluation financière d'un projet d'investissement, et par la suite les différents modes de financement que l'entreprise aura à sa disposition pour réaliser ses projets.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Section 01 : les critères d'évaluation et de choix des projets d'investissements

Evaluer un projet d'investissement conduit à comparer le capital investi I à l'ensemble des cash-flows : C_1, C_2, \dots, C_n . Cette comparaison implique l'évaluation du capital investi et des cash-flows à une même date. En général, on choisit la date 0.¹

Dans cette section nous allons présenter les principaux critères d'évaluations des projets d'investissement et les techniques utilisées en avenir certain en premier lieu, puis aborder les critères d'évaluation en avenir incertain et en dernier les critères d'évaluation en avenir aléatoires.

Critères d'évaluation de projets en avenir certain

L'évaluation de projets en avenir certain suit deux méthodes : Les méthodes simples et les méthodes basées sur l'actualisation.

1. les critères simples d'évaluation

Ce sont des critères qui ne tiennent pas compte de la valeur du temps².

Nous pouvons en distinguer deux :

- Le taux moyen de rentabilité,
- La méthode du temps de récupération (période de remboursement)

Le taux moyen de rentabilité³

Définition

Le taux moyen de rentabilité encore appelé taux de rendement comptable, fait intervenir les résultats comptables. Il se définit comme le rapport entre le bénéfice net moyen et l'investissement initial du projet.

¹ Gestion financière, page 333 ; Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, 14^{ème} édition, éditions Dunod, Paris, 2005.

² Franck Olivier Meye, Evaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement méthodologie pratique, Editions l'harmattan 2007 5-7 rue de l'école polytechnique ; Paris 5^e, Page 97.

³ Ibid

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

$$\text{TMR} = \frac{\sum \text{Bénéfices nets}/n}{I}$$

Règles de décision¹

- Projets indépendants : entre deux ou plusieurs projets indépendants on choisit tout projet dont le taux de rentabilité est supérieur à un seuil fixé d'avance par les dirigeants de l'entreprise.
- Projets mutuellement exclusifs : entre deux ou plusieurs projets concurrents remplissant la condition précédente, on retient le projet dont le taux de rentabilité est le plus élevé.

La méthode du temps de récupération (période de remboursement)²

Elle est fondée principalement sur le critère de liquidité. Les effets d'un investissement sur l'opérateur sont les suivants :

- Baisse de liquidité,
- Risque de déséquilibrer l'ajustement existant entre les flux de dépenses et de recettes,
- Baisse d'autonomie et de flexibilité de l'entreprise.

En présence d'un effort d'investissement considérable, certains opérateurs sont amenés à préférer le critère de liquidité à celui de la rentabilité.

Ceci est particulièrement vrai pour la majorité des entreprises publiques algériennes confrontées à de sérieux problèmes de trésorerie.

La période de récupération s'établit ainsi :

$$\text{Période de récupération} = \frac{\text{Dépense initiale d'investissement}}{\text{Revenus annuels successifs*}}$$

*Simples ou actualisés

L'investissement le plus avantageux est apparemment celui dont la période de récupération est la plus courte.

¹ Ibid, Page 98

² Analyse et évaluation de projets, Abdellah Boughaba, Editions Berti, 1998, Page 23.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Les inconvénients immédiats de cette méthode sont les suivants :

Elle ignore la répartition dans le temps des revenus.

Elle ignore le bénéfice global d'une opération d'investissement.

Critères basés sur l'actualisation :

Contrairement aux précédentes méthodes, les méthodes fondées sur l'actualisation prennent en compte la valeur temporelle de l'argent.¹

On identifie la valeur actuelle nette(VAN), le taux de rendement interne(TRI), Le délai de récupération actualisé(DRA), l'indice de profitabilité (Ip).

La Valeur Actuelle Nette (VAN)

La Valeur actuelle nette d'un projet est le critère de base de l'évaluation et du choix de l'investissement. Elle se définit comme la valeur actualisée nette de tous les flux monétaires investis ou générés par le projet. Elle correspond à la différence entre la valeur actuelle des flux monétaires nets générés par le projet et l'investissement initial. La VAN représente donc l'enrichissement apporté par le projet et après avoir couvert toutes les dépenses et rémunéré les capitaux investis dans le projet a un taux conforme au niveau de risque de projet.²

La VAN est illustrée par La formule suivante ³ :

$$VAN = \sum_{t=0}^n \frac{Rt - Dt - I}{(1 + t)^t} = \sum_{t=0}^n \frac{FNL_t}{(1 + t)^t}$$

Où R_t : Les recettes ou rentrées de trésorerie d'exploitation

D_t : Les dépenses ou sorties de trésorerie d'exploitation

I_t : Les investissements initiaux

¹ Gilles Corriveau, Valérie Larose, William Menvielle, Théophile Serge Nomo, Jocelyne Gélinas, Pierre Cadieux, Edition presses de l'université du Québec, 2012, Page 291

² Guide pratique pour étudier la faisabilité de projets sous la direction de Gilles Corriveau, Valérie Larose, William Menvielle, Théophile Serge Nomo, Jocelyne Gélinas, Pierre Cadieux Edition presses de l'université de Québec Page 292

³Franck Olivier Meye, op.cit, Page 110.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la VAN est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise.¹

Interprétation :

- Un projet est considéré comme acceptable uniquement si sa VAN est positive.
- Plus la VAN est grande plus le projet suscite un intérêt.
- Entre plusieurs projets d'investissements, le choix est porté sur le projet qui génère la VAN la plus forte.

Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le Taux de rendement interne est le taux qui annule la VAN, Le TRI est le taux maximum auquel les revenus du projet permettent de rémunérer le capital investi sans que la VAN devienne négative.²

Il s'agit du taux d'actualisation pour lequel la VAN est égale à zéro, c'est-à-dire le taux pour lequel la somme des flux de trésorerie (Cash-flows actualisés) est égale au montant du capital investi (Investissement initial).

Méthode de calcul³

Calculer le TRI d'un projet revient à résoudre le problème de degré n que constitue l'équation VAN=0, soit :

$$\sum_{t=0}^n \frac{Rt - Dt - It}{(1 + t)^t} = 0$$

La résolution de cette équation est une tâche très ardue lorsque n>2. En général, le calcul du TRI se fait à l'aide de calculatrices à fonctions financières.

À défaut, on peut le calculer manuellement par interpolation linéaire, en exploitant la quasi-linéarité de la courbe de la VAN. À cet effet, on cherchera à l'aide de taux

¹ Jean Barrau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye 14^{ème} édition, Edition DUNOD, Paris, 2005, Page 334.

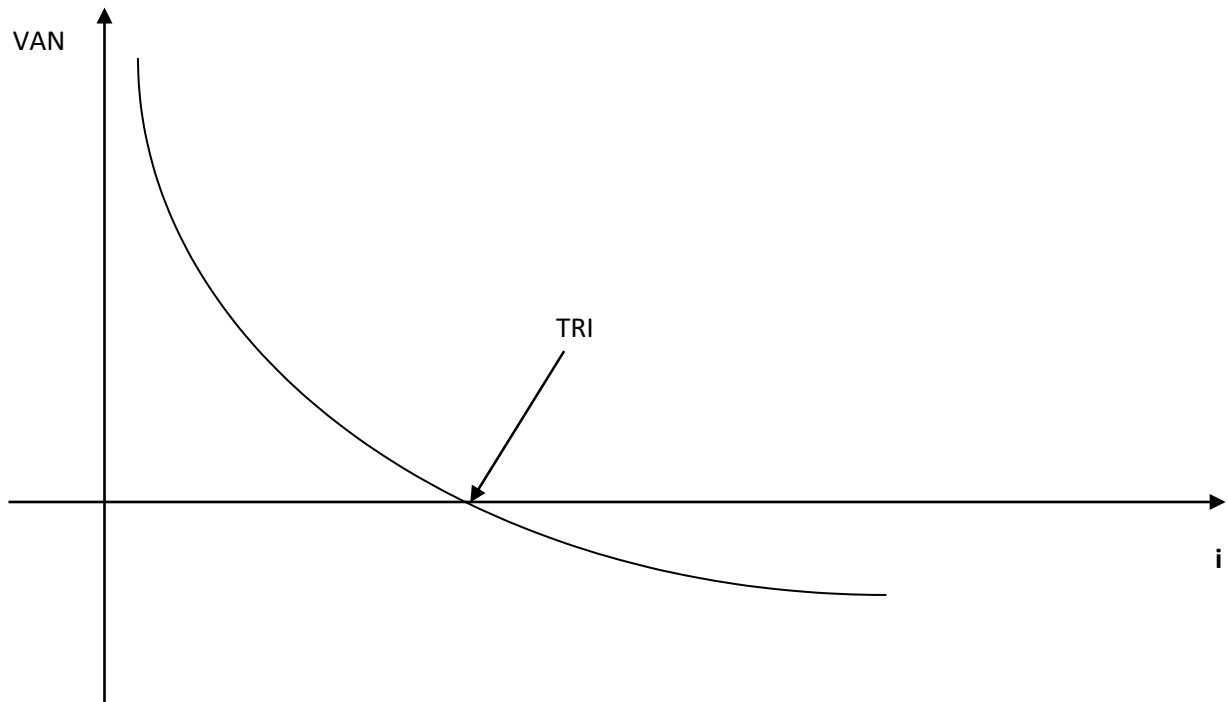
² Guide pratique pour étudier la faisabilité de projets sous la direction de Gilles Corriveau, Valérie Larose, William Menvielle, Théophile Serge Nomo, Jocelyne Gélinas, Pierre Cadieux édition presses de l'université de Québec, Page 295

³ Franck Olivier Meye, op.cit, Page 131, 132

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

d'actualisation choisis arbitrairement, deux VAN de signes contraires, mais rapprochées autant que possible. On pourra alors interpoler, le TRI cherché étant situé entre les deux

Figure : Le TRI d'un projet



Source : Franck Olivier Meye, Op.Cit,Page 131.

Le graphe illustre l'emplacement du TIR. Le TIR correspond au point d'intersection de la courbe de la VAN avec l'axe des abscisses.

Règles de décision¹

- Un projet est d'autant plus intéressant que son taux de rentabilité TRI est élevé ;
- Pour qu'un projet d'investissement soit réalisable, il faut que son TRI dépasse le taux de rendement minimum exigé par un investisseur rationnel. Ce taux est appelé alors le taux de rejet ;

¹ Evaluation et financement d'un projet d'investissement : cas de la BADR (agence 357) MEROUANI Chiraz, Université A. Mira Bejaia, 2007.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

- Pour des projets de même taille et mutuellement exclusifs, on retient celui qui affiche le TRI le plus élevé.

Le délai de récupération actualisé (DRA) :

Cette méthode concerne plus particulièrement les investisseurs sensibles au fait de retrouver au plus tôt les capitaux qu'ils ont investis. Le principe consiste à mesurer le délai nécessaire pour que le cumul des flux nets de trésorerie puisse permettre la récupération du capital.¹

$$DRA = n / \sum_{t=0}^n FNL_t \geq 0^2$$

Interprétation

Le choix porte sur le projet dont le délai de récupération est le plus court.

Plus le délai de récupération est court plus le projet est intéressant (Rentable et présente moins de risques).

Indice de profitabilité(IP)³

L'indice de profitabilité ou taux d'enrichissement relatif (TER) est le rapport entre la valeur actuelle des flux de trésorerie espérés et la valeur actuelle du montant investi.

Pour un investissement ponctuel,

$$IP = \frac{\sum_{t=1}^n \frac{FT_t}{(1+r)^t}}{I_0} = \frac{VA}{I_0} = 1 + \frac{VAN}{I_0}$$

Avec :

- r: le taux minimum requis c'est à dire le CMPC, considéré comme taux d'actualisation ;

¹ Farouk Hemic, Christophe Henot, Contrôle de gestion Editions Bréal 2007 p 59.

² Franck Olivier Meye, Op.cit, Page109

³ Procédures de choix d'investissement: Principes et applications ; Cyrille Mandou , Beysül Aytac, Edition De Boeck Supérieur, 12 janv. 2009,page 37

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

- n : la durée de vie du projet d'investissement correspondant a la durée de vie économique du bien acquis.

Pour un investissement différé,

$$Ip = \frac{\sum_{t=1}^n \frac{FT_t}{(1+r)^t}}{\frac{I_t}{\sum_{t=0}^m (1+r)^t}}$$

Avec :

- r le taux minimum requis c'est a dire le CMPC, considéré comme taux d'actualisation ;
- n la durée de vie du projet d'investissement correspondant a la durée de vie économique du bien acquis ;
- m l'échéance des périodes d'investissement

Interprétation¹

En termes d'analyse, l' Ip peut être supérieur ou inférieur à l'unité

Lorsqu'il est supérieur à 1, l' Ip suggère un investissement rentable financièrement, créateur de valeur.

Inversement, un Ip inférieur à 1 suggère un investissement financièrement non rentable, destructeur de valeur.

Avantages et inconvénients de la VAN²

- La VAN prend en compte l'intégralité des flux générés par le projet et permet de rendre compte de la totalité de la valeur créée au terme de l'horizon économique ;
- La VAN de plusieurs projets sont additives et permettent donc d'évaluer rapidement l'ensemble de la richesse générée pour l'entreprise lorsqu'elle met en place un plan d'investissement multiples ;
- Elle prend en compte le coût des différentes sources de financement.
- La VAN ne permet pas de comparer les projets d'investissement dont la durée de vie est trop différente (la taille des investissements qui conditionne le volume des fonds attendus) ;

¹ Cyrille Mandou, Beysül Aytaç, Op.cit, Page 37.

² MEROUANI Chiraz, Mémoire En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion, Op.Cit, Page 31

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

- La VAN dépend du taux d'intérêt retenu ;

Ce critère ne permet pas de suivre la liquidité du projet, n'indique pas à partir de quel moment ce dernier atteint son seuil de rentabilité.

b) Avantages et inconvénients du TRI

- ✓ Mesure la rentabilité totale d'un projet d'investissement
- ✓ Préconise que le projet reste acceptable dans la mesure où le taux d'actualisation des cash-flows reste inférieur au TRI.
- ✓ En présence d'un seul projet, les critères de La VAN et le TRI convergent vers la même décision, et conduisent à une décision divergente en présence de deux projets ou plus notamment lorsqu'ils ne sont pas de même taille ou de même durée de vie

Avantages et inconvénients du délai de récupération du capital investi :

- ✓ Critère simple.
- ✓ Le délai de récupération est un critère de liquidité et non de rentabilité
- ✓ Permet d'effectuer un choix entre les projets dont les durées de vies sont identiques
- ✓ Favorise le risque au détriment de la rentabilité
- ✓ Considère le risque d'un projet

Le DRCI présente un inconvénient, celui d'ignorer les flux qui sont dégagés après la récupération du capital, il faut retenir qu'un projet d'investissement génère en permanence des richesses pendant sa durée vie qu'on ne devrait pas négliger.

Avantages et inconvénients de l'indice de profitabilité :

Contrairement à la VAN, l'Ip mesure l'avantage relatif d'un projet.

Il est le critère adéquat pour mesurer la rentabilité des projets qui présentent des capitaux investis différents.

Lorsqu'un projet présente des VAN identiques, l'Ip est le critère d'aide à la prise de décision le mieux placé.

Entre plusieurs projets, le projet dont l'IP est le plus fort est celui choisi.

En présence de projets de taille différente, la décision prise sur la base de L'IP diffère de celle que recommande la VAN.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Comparaison entre les méthodes de la VAN et TRI :

a) Cas des projets indépendants¹

Dans le cas de projets indépendants, les deux méthodes conduisent à la même décision d'acceptation ou de rejet d'un projet.

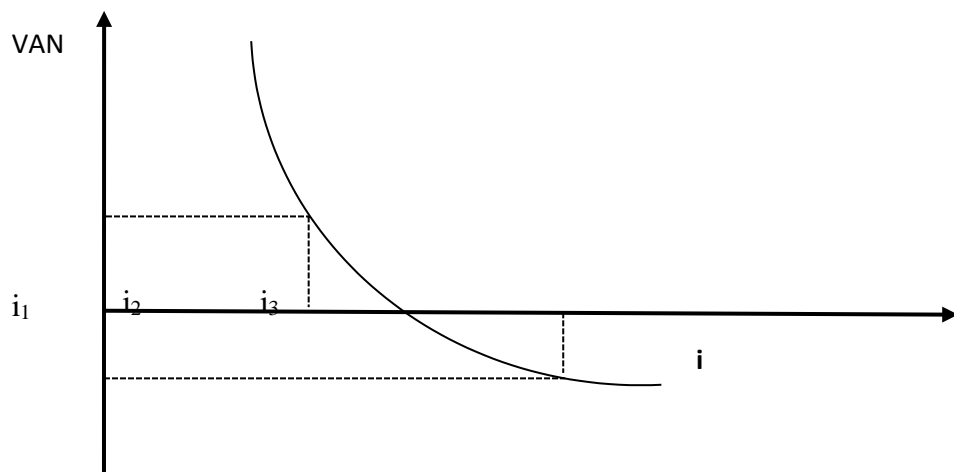
Le graphique suivant montre précisément que (i étant le taux d'actualisation) :

Si $i = i_1 \implies VAN > 0$ et $TRI > i_1$

Si $i = TRI \implies VAN = 0$

Si $i = i_2 \implies VAN < 0$ et $TRI < i_2$

Figure : Equivalence entre VAN et TRI



b) Cas des projets mutuellement exclusifs²

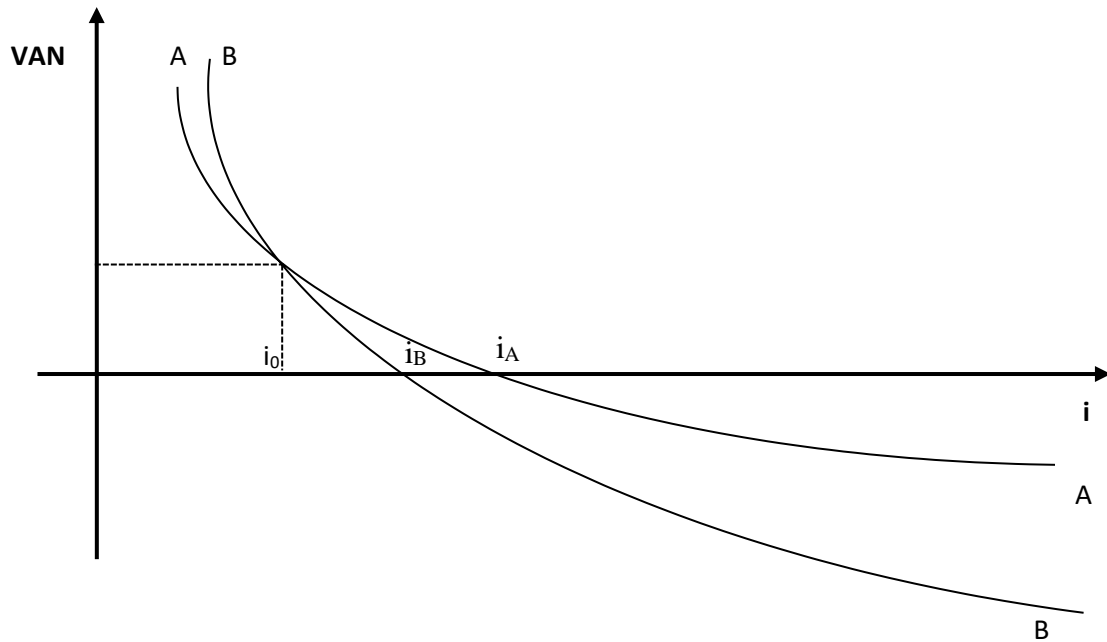
Lorsqu'il s'agit cependant de classer des projets concurrents, les deux critères peuvent ne pas concorder dans certaines circonstances.

Considérons les projets A et B suivants dont les VAN se coupent au point i appelé «taux d'équivalence » ou « taux d'indifférence.

¹ Franck OLIVIER MEYE , Op.cit, P136.

² Ibid, P137.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement



Le graphique ci-dessus montre les situations suivantes :

Si $i < i_0$

$VAN(A) < VAN(B) \implies$ projet B préférable au projet A

$TRI(A) > TRI(B) \implies$ projet A préférable au projet B

Si $i = i_0$

$VAN(A) = VAN(B) \implies$ projet A et B équivalents

$TRI(A) > TRI(B) \implies$ projet A préférable au projet B

Si $i > i_0$

$VAN(A) > VAN(B) \implies$ projet B préférable au projet A

$TRI(A) > TRI(B) \implies$ Projet A PrÃ©fÃ©rable au projet B

En conclusion, le classement de deux projets par les deux critÃ©res n'est pas toujours identique. Il diverge notamment lorsque le taux d'actualisation est infÃ©rieur ou Ã©gal au taux d'Ã©quivalence.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Critères d'évaluation de projets en avenir incertain :

Cette partie analyse le choix de projet en avenir incertain, en situation incertaine, les événements pertinents pour les décisions de l'entreprise sont inconnus tel que l'apparition de nouveaux concurrents, les désastres naturels, tout cela est inattendu, donc l'entreprise doit prendre en considération ses événements et sélectionner des critères spécifiques.

Critère maximaux :

Consiste à examiner pour chaque solution ce qui risque d'arriver au pire et à limiter les dégâts. Autrement dit, on détermine le risque maximum encouru si l'on prend telle ou telle décision et l'on choisit la décision qui minimise ce risque maximum.¹

Le critère de Wald (Maximin) :

Il consiste à retenir la van la plus faible pour chacun des projets, puis à sélectionner dans cette liste, le projet qui présente la (VAN minimale, donc) la plus forte. C'est un critère qui intéresse le gestionnaire pessimiste puisqu'il sélectionne le projet qui offre le plus dans le pire des cas. On pourra donc proposer la critique inverse à celle du critère maximal puisque ce critère néglige, cette fois, toute notion de risque positif, c'est-à-dire de gain en cas de marché favorable.²

Le critère de Hurwiz³

Il consiste à déterminer pour chaque projet, une valeur moyenne V composée à partir de la meilleure et de la plus petite VAN et pondérée par un coefficient d'optimisme laissé à l'appréciation du gestionnaire.

$$V = \alpha M + (1 - \alpha) m.$$

Avec :

M : la VAN maximale d'un projet

m : La VAN minimale du même projet

¹ PAGE 50 GUIDE PRATIQUE D'ANALYSE DE PROJETS EVALUATION ET CHOIX DES PROJETS D'investissement 4eme édition, édition Economica, Manuel Bridet, SERGE MICHAÏLOF

² FAROUKH HEMCI, CHRISTOPHE HENO ; Op.cit, Page 67.

³ Ibid, page 68

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

α : le coefficient d'optimisme (compris entre 0 et 1)

On sélectionne évidemment le projet V la plus grande.

Critère de Savage (CS) :¹

Pour chaque hypothèse conjecturale, il permet de déterminer le regret qui correspond à la différence entre la VAN la plus favorable de l'hypothèse concernée pour tous les projets et la VAN du projet pour cette même hypothèse soit :

$$CS = \text{Min} (\text{Max} (\text{Max} (VAN_{\text{max}} - VAN_i))$$

VAN_i : VAN du projet pour l'hypothèse retenue.

VAN_{max} : VAN maximale de tous les projets pour l'hypothèse retenue.

Critère Laplace :

Le critère de la place consiste à déterminer pour chaque projet l'espérance mathématique en affectant la même probabilité à chaque état de l'environnement et en retenant celui dont l'espérance est la plus élevée.

Le Critère de PASCAL

L'utilisation de ce critère suppose que l'investisseur est neutre vis-à-vis du risque et nécessite le calcul de l'espérance mathématique des résultats de chaque projet. Pour ce calcul, il est nécessaire d'associer chaque état avec une probabilité de réalisation. PASCAL choisit le projet qui maximise l'espérance mathématique.²

Critères d'évaluation de projets en avenir aléatoire :

Un avenir aléatoire est la situation dans laquelle les événements sont connus, car ils ont été déjà observés auparavant. Par conséquent, le décideur peut leur attribuer une probabilité d'occurrence en fonction des informations dont il dispose. Par conséquent, ce sont des informations prévisibles qui peuvent être prédites à l'aide des critères suivants :

¹ Décision d'investissement 3^e édition édition Pearson(France) ,24 mai 2012, P 212, jaques chrissos, Roland Gilet.

². Evaluation et financement d'un projet d'investissement : cas de la BADR (agence 357) MEROUANI Chiraz, Op.cit. Page 38

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Le critère espérance-variance :

En avenir probalisable, il est possible de calculer l'espoir mathématique de la VAN, $E(VAN)$ ainsi que sa variance $V(VAN)$ et son écart-type, ... $V(VAN)$ et $E(VAN)$ permet d'évaluer la rentabilité, tandis que $V(VAN)$ ou ... donnent une mesure du risque. L'évaluation et le choix des projets s'effectuent sur la table de ces deux critères et sont en fonction de l'attitude du décideur face du risque.¹

Le modèle d'équilibre des actifs financiers (MEDAF) :²

Le modèle d'équilibre des actifs financiers permet d'estimer le taux de rentabilité attendu par le marché (les actionnaires) sur actif risque i (action de l'entreprise i) (c'est-à-dire le coût des capitaux propres de l'entreprise i noté R_i ou $E(R_i)$) à partir du taux d'intérêt sans risque (bons du trésor), de l'espérance de rentabilité du marché financier et d'un coefficient B_i spécifique du titre i , à partir de l'équation :

$$E(R_i) = R_i = R_f + [E(R_m) - R_f] B_i$$

Avec :

R_i ou $E(R_i)$: Le coût des capitaux propres.

R_f : Le taux de rentabilité de l'actif sans risque.

$E(R_m)$: Le taux de rentabilité espéré du marché financier.

B_i : Le coefficient de volatilité de l'action i .

L'arbre de décision :

En premier lieu, les arbres de décision permettent la mise en valeur des différentes éventualités envisagées (ensemble de possibilités) de manière à bien indiquer les effets des diverses combinaisons des événements ou bien variables ou facteurs sur le projet. L'objectif

¹ <https://www.academia.edu> consulté le 10 mai 2022.

² Cyrille Mandou, Beysül Aytac, Op.cit. P19, 20.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

est d'aider à une prise de décision sur l'état de certaines variables (le montant de la production ou le niveau du prix de vente ou sur l'opportunité de réaliser le projet).¹

Construction de l'arbre :

Un arbre de décision est une représentation schématique de toutes les possibilités envisageables pour chaque nœud.

L'élaboration d'un arbre se fait suivant 3 étapes :²

1^{ère} étape : de gauche à droite schématiser toutes décisions possibles, c'est-à-dire les branches de l'arbre et leurs ramifications sous la forme de nœud de décisions et nœuds de hasard.

Nb : Les nœuds de décision sont illustrés par un carré et les nœuds de hasard (nœuds d'événements) sont illustrés par un cercle

2^{ème} étape : de la droite vers la gauche, calculer les VAN et espérances de Van des décisions.

3^{ème} étape : choisir entre les décisions possibles en retenant la décision optimale, c'est à dire celle qui maximise la VAN ou l'espérance de VAN. Le choix est matérialisé dans le nœud de décision à l'origine de l'arbre.

Section 02 : Modalités de financement d'un projet d'investissement

Pour financer ses projets, l'entreprise peut recourir à divers source de financement. En général nous distinguons trois modes de financement :

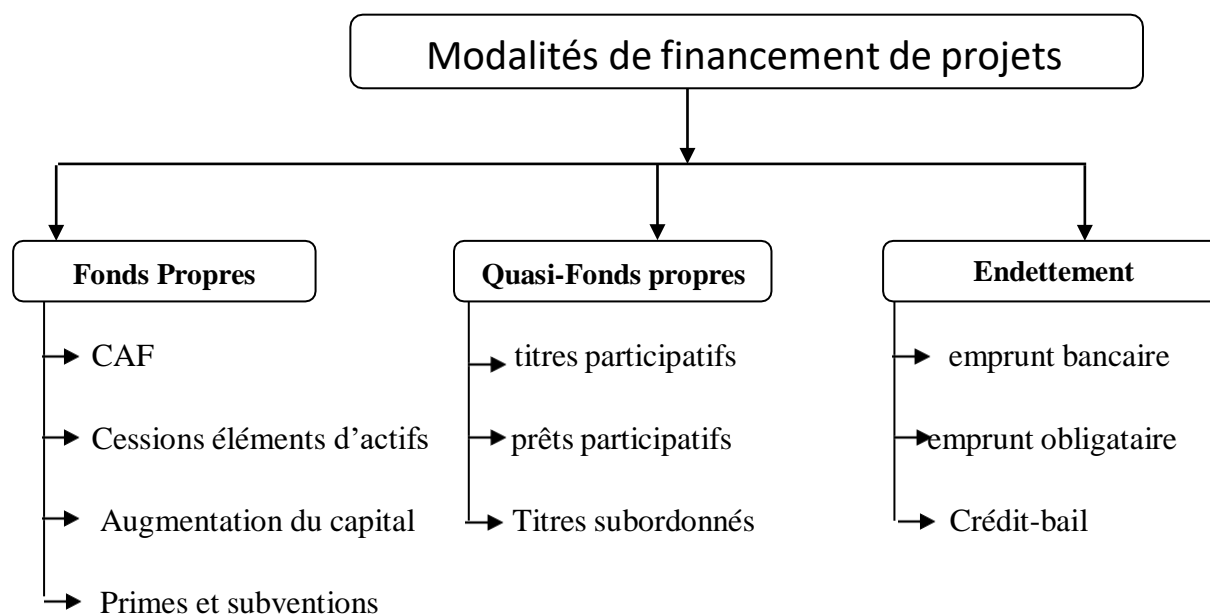
- Le financement par fond propres.
- Le financement par quasi-fond propres.
- Le financement par l'endettement.

¹Robert Houdayer, évaluation financière des projets, 2^{ème}, Edition Economica, Paris. Page 128.

² Cyrille Mandou, Beysül AYTAC, Op.cit, P 96

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Figure : Les modalités de financement de projets



Source : Conception personnelle

Le financement par fond propres :

Les fonds propres sont les ressources financières que possède l'entreprise, ses ressources renvoient à la capacité d'autofinancement, la cession d'éléments d'actifs, et l'augmentation du capital.

La capacité d'autofinancement(CAF)

Pour une période donnée la capacité d'autofinancement(CAF) est le flux nets créé par les activités de l'entreprise générateur (ou consommateur) de FR*. Sa mesure est donc égale à la différence entre les produits et les charges liés aux activités qui modifient le fond de roulement au cour d'un exercice.¹

La CAF est calculée selon les méthodes suivantes :

¹ Théorie comptable et théories des comptes, Bernard Apothéloz, Alfred Stettler, Vincent Dousse, Edition presses polytechniques, 2007 page 55.

*Fonds de roulement

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

A partir de l'excédent brut d'exploitation :¹

CAF= Résultat Net+ Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions - reprises sur amortissements, dépréciations et provisions+ valeurs comptables des éléments d'actif cédés- produits de cession d'éléments d'actif – Quote-part des subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice.

A partir du résultat net :²

CAF= Excédent brut d'exploitation+ autres produits encaissables (saufs produits de cession des éléments d'actif) - autres charges décaissables

Caractéristiques de la CAF :³

La CAF ne doit pas être considérée comme un montant de liquidités disponible au cours de l'exercice.

En raison des crédits inter-entreprises et des stocks, la partie liquide de la CAF est donnée par la relation :

$$\text{Partie liquide de la CAF} = \text{CAF} - \Delta \text{BFR}$$

La CAF ne représente qu'un potentiel d'auto financement.

L'autofinancement est constitué par la partie de la CAF investie dans l'entreprise, c'est-à-dire :

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{Dividendes}$$

Avantages de l'autofinancement :⁴

- L'autofinancement assure l'indépendance financière de l'entreprise (dans la mesure où elle n'a pas à solliciter des ressources externes).

¹ Chantal Boitel, Thérèse Carau, David Chasseraud, Comptabilité et finance d'entreprise: terminale, sciences et technologies de la gestion, Editions Bréal, 2006. Page 268.

² Gérard Meylon, Gestion Financière, Editions Bréal, 2007, Page 137.

³ Gestion Financière Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, Op.cit, page 361

⁴ Ibid, page 361.362

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

- L'autofinancement accroît la capacité d'endettement de l'entreprise. En effet, autofinancement se traduit par l'augmentation des capitaux propres et on sait que :

$$\text{Capacité d'endettement} = \text{Capitaux propres} - \text{Dettes}$$

La cession d'éléments d'actif immobilisés¹

Les cessions d'éléments de l'actif immobilisé peuvent résulter du renouvellement normal des immobilisations qui s'accompagne chaque fois que cela est possible, de la vente des biens renouvelés, de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux. L'entreprise est alors amenée à céder, sous la contrainte, certaines immobilisations (terrain, immeubles) qui ne sont pas nécessaires à son activité ; de la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage. L'entreprise cède des usines, des participations voir des filiales dès lors qu'elles sont marginales par rapport aux métiers dominants qu'elle exerce. Dans ce cas, les sommes en jeu sont souvent considérables.

L'augmentation du capital²

Les opérations susceptibles de porter sur le capital d'une société sont très nombreuses. Elles sont très différentes, selon qu'il s'agisse d'une entreprise individuelle ou d'une société de capitaux.

les formes d'augmentation du capital³

- **La création du capital**

Le capital d'une société est créé par la mise en commun de biens réels ou d'espèces, en vue de réaliser un objet dit objet social. La création de la société donne lieu à l'établissement d'un pacte social : les statuts de la société.

Les formalités de création d'une société juridiques nouvelles sont rigoureuses. Elles sont très différentes suivant la forme de la société créée. Sous aspect financier la création du capital est une opération de financement.

¹ Ouzzani Sakina, Boudjenah Samia, Etude de la rentabilité financière d'un projet d'investissement et son financement : Cas de la SARL IFRI, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2016.page 17

² ABDELLAH BOUGHABA,Op.Cit, page 156.

³ Idem,Page 158.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

- **L'augmentation du capital numéraire**

C'est une opération qui entraîne la modification des statuts de la société. Elle peut avoir des conséquences importantes sur la répartition du capital social. Sur le plan financier, cette opération permet une augmentation des ressources à LT de la société. La décision d'augmenter le capital social obéit à des règles juridiques strictes.

- **Les autres opérations**

Elles sont nombreuses et diverses et posent des problèmes juridiques complexes. Il s'agit :

- De l'augmentation de capital par apport en nature
- De l'augmentation de capital par conversion de créances
- De l'augmentation de capital par incorporation de réserves
- De la fusion et scission
- De la réduction et amortissement du capital

Primes et subventions¹

Certaines primes, ainsi que toute ou partie de certaines subventions peuvent être assimilées à des fonds propres dans la mesure où elles restent définitivement acquises à l'entreprise.

Le financement par quasi fonds propres²

Il existe des sources de financement hybrides, dont la nature se situe entre les fonds propres et les dettes.

1. Les titres participatifs

Ce sont des titres de créance dont l'émission est réservée aux sociétés du secteur public et aux sociétés coopératives.

Ils ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société ou à l'expiration d'un délai qui ne peut être inférieur à 7 ans. Créances de dernier rang, ils ne sont remboursés qu'après règlement de toutes les autres créances (y compris les prêts participatifs).

¹ Jean Barreau, Jacqueline Delhaye, Florence Delhaye, OP.Cit, Page 367.

² Ibid, Page 368

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Leur rémunération comporte une partie fixe et une partie variable, indexée sur le niveau d'activité ou de résultats de la société.

1. Les prêts participatifs

Il ne faut pas confondre titres et prêts participatifs. Les prêts participatifs sont accordés par les établissements de crédit au profit des entreprises (essentiellement des PME) qui souhaitent améliorer leur structure financière et augmenter leur capacité d'endettement. En effet, les prêts participatifs sont des créances de dernier rang, assimilés à des capitaux propres.

Les prêts participatifs peuvent être assortis d'une clause de participation aux résultats (d'où leur nom).

2. Les titres subordonnés

Ce sont des sortes d'obligations dont le remboursement ne peut être effectué qu'après désintéressement de tous les autres créanciers (à l'exception des titulaires de prêts ou titres participatifs). Il existe des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) qui s'apparentent à des titres de rente (puisque aucun remboursement n'est prévu) et des titres subordonnés remboursables (TSR) qui se rapprochent plus des obligations.

Les titres subordonnés sont assimilables à des fonds propres ; ils ne peuvent être émis que par les sociétés de capitaux.

Le financement par endettement

Les entreprises ont souvent recours à l'endettement auprès des institutions financières (dont les banques) pour financer leur investissement dans la mesure où les fonds disponibles sont insuffisants.

Le financement par endettement peut prendre trois formes : emprunt bancaire, emprunt obligataire et le crédit-bail.

2..3.1 L'emprunt bancaire

Un prêt bancaire est une dette financière à long terme équivalente à un montant fourni par une institution financière à une entreprise qui est tenue de rembourser la somme prêtée selon un échéancier préalablement défini. En contrepartie, la société supporte un taux d'intérêt qui est fixé par le prêteur et variable en fonction des risques présentés par le projet.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Un prêt se caractérise par :¹

- **son montant** : quand le prêt est destiné à financer un investissement déterminé, son montant est, en général, de l'ordre de 70% du coût de cet investissement ;
- **sa durée** : elle doit être cohérente avec la durée de vie de l'élément financé. Habituellement, la durée est comprise entre 2 et 5 ans, pour les prêts à moyen terme et supérieurs à 5 ans pour les prêts à long terme ;
- **son taux** : il peut être fixe ou variable ;
- **ses modalités de remboursement** : versements échelonnés ou remboursement in fine ;
- **les garanties exigées** : hypothèque, nantissement, caution.

L'emprunt obligataire :

L'emprunt obligataire est un emprunt émis sur un marché financier sous forme d'obligations, titres négociables ayant tous les mêmes droits de créance et la même valeur nominale (valeur librement fixée par l'émetteur sur laquelle est calculée l'intérêt annuel du titre, le coupon).²

Comme il s'agit d'une opération financière, touchant un large public, des règles strictes régissent ce type d'emprunt. On peut relever que :³

- seules les sociétés par actions dont le capital est entièrement libéré, qui ont deux années d'existence et qui peuvent justifier de l'établissement de deux bilans successifs régulièrement approuvés, peuvent être autorisées à émettre un emprunt obligataire :

* C'est l'AGO (assemblée générale des actionnaires) qui décide ou autorise l'émission d'un emprunt obligataire

* si l'emprunt est émis dans le public, une notice doit faire l'objet d'une publication officielle (notice renfermant des indications sur la situation juridique et financière de la société...

¹ Mémoire MEROUANI Chiraz, Op.cit, page 45.

² Paul-Jacques Lehmann, Arnaud Constant, François Pottier Toute la gestion de l'entreprise: Comptabilité, finance, contrôle de gestion, Editions De Boeck Supérieur, 2020, Page 69.

³ Abdellah Boughaba, Op.cit, Page 161.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Caractéristiques de l'obligation :¹

L'obligation est un titre de créance, au porteur ou nominatif, dématérialisé, qui se caractérise par :

- une valeur nominale(ou valeur faciale) : valeur sur laquelle est calculé l'intérêt ;
- un prix d'émission : prix auquel l'obligataire (c'est-à-dire le prêteur) devra payer le titre ;
- un prix de remboursement : somme qui sera remboursée à l'obligataire :

$$\text{Prix de remboursement} - \text{prix de d'émission} = \text{Prime de remboursement}$$

- Un taux d'intérêt nominal(ou facial) qui peut être :
 - Fixe : le souscripteur connaît le montant qu'il percevra lors du paiement du coupon. Il est le même pendant toute la durée de l'emprunt contrairement aux cas suivants,
 - Référencié : en fonction des taux du marché monétairement fonction des taux du marché obligataire,
 - Variable : il est connu à l'issue de la période à laquelle il s'applique,
 - Révisable : il est déterminé avant la période à laquelle il s'applique,

Le crédit-bail :

Le crédit bail est un contrat de location de biens mobiliers ou immobiliers. Le locataire a la faculté d'acquérir le bien aux termes du contrat moyennant une somme déterminée à l'avance.²

Il s'agit d'une technique par laquelle une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise. Au terme du contrat, l'entreprise bénéficiaire a généralement le choix entre plusieurs options : soit restituer le bien, soit l'acquérir pour un montant défini lors de la conclusion du contrat, soit, plus rarement, le renouveler à des conditions le plus souvent moins coûteuses. Cette forme du crédit met en relation trois (03) partenaires : le crédit-preneur (l'entreprise), le crédit-bailleur (banque), le fournisseur.

¹ Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, Op.Cit, page 370.

² Mohamed-Ali Khaldi, la comptabilité en fiches et en schémas, Editions Ellipses, 2021, Page 90.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Le crédit-bail mobilier :¹

Il porte sur des matériels (machines) ou sur des véhicules (camions, voitures...). Son principe est le suivant :

- L'entreprise définit précisément le bien qu'elle souhaite (marque, type...). Eventuellement, elle peut choisir le fournisseur ;
- Elle s'adresse à une société de crédit-bail (il s'agit d'une société financière, en générale, filiale de banque), laquelle achète le matériel au fournisseur et le loue à l'entreprise ;
- Le contrat de crédit-bail prévoit, entre :
 - la durée de la période irrévocable
 - le montant de la période irrévocable et la périodicité des loyers (redevances de crédit-bail)
 - le prix de rachat

Le crédit immobilier :²

Il porte sur des immeubles à usage professionnel (magasins, entrepôts, usines). Les sociétés de crédit-bail qui interviennent dans le domaine sont des SICOMI (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie). Le crédit-bail est leur spécialité.

La SICOMI construit ou achète l'immeuble d'après les spécifications de l'entreprise et le lui loue avec, toujours, une option d'achat.

Les avantages et inconvénients du crédit-bail ont été décrits comme suit³ :

Avantages :

- a) Il permet l'utilisation des capitaux de l'entreprise d'une façon plus productive ;
- b) Il comporte des avantages sur le plan fiscal, car le paiement complet du loyer est déductible d'impôts ;
- c) La comptabilisation des coûts d'exploitation de l'équipement est simplifiée ;
- d) Il contribue à l'amélioration de la liquidité de l'entreprise ;
- e) Il peut permettre de maintenir l'équipement toujours à jour ;

¹ Jean Barreau, Jacqueline Delahaye, Florence Delahaye, Op.cit, Page 376.

² Ibid, 376.

³ Marc Giguère, Le droit de la PME : notions fondamentales, Edition Presses Université Laval, 1993, Page 165

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Inconvénients :

- a) Le locataire perd tous ses droits à la propriété à l'échéance du terme alors que cet actif pourrait encore lui être d'une grande utilité ;
- b) Les engagements contractés en vertu du contrat de crédit-bail ont force de loi. S'ils ne sont pas respectés, ils peuvent aussi engendrer la faillite de l'entreprise ;
- c) Les baux sont des engagements fixes et présentent un caractère d'inflexibilité ;
- d) La propriété louée peut, dans certaines circonstances, coûter plus cher.

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu voir la marche à suivre pour toute évaluation de projet, les différents paramètres, les conditions ainsi que les interprétations, nous allons chercher à fournir à cette partie théorique une étude pratique afin d'avoir une idée concrète sur ce que nous avons traité tout au long de ce chapitre.

Chapitre III :
Etude et évaluation
d'un projet d'expansion
d'un abattoir industriel

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Introduction

L'objet de cette section est de présenter l'organisme d'accueil qui nous a permis d'effectuer notre stage pratique. Nous commencerons dans un premier temps par la présentation du fonctionnement de l'agence de la BNA, l'évolution historique pour enchaîner avec l'organisation de celle-ci, dans un second temps.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil BNA

Notre stage pratique s'est déroulé à l'agence principale de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) 581 Tizi-Ouzou, nous commencerons par une présentation générale de la banque puis de l'agence.

Présentation générale de la Banque Nationale d'Algérie (BNA)

La Banque Nationale d'Algérie, est la première banque commerciale algérienne créée le 13 juin 1966, elle exerce toutes les activités d'une banque de dépôt, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques.

La Banque Nationale d'Algérie dispose de 211 agences implantées sur tout le territoire national, chapotées par 17 directions régionales (RDE). Elle distribue gratuitement à sa clientèle des cartes CIB (cartes interbancaires).

La Banque Nationale d'Algérie dispose de 90 guichets automatiques de banque (GAB), 130 distributeurs automatiques de billets (DAB), plus de 5000 collaborateurs, elle compte plus de 2.5 millions de clients particuliers et d'entreprises actives de différentes tailles.

Historique de la Banque National d'Algérie (BNA)

La Banque Nationale d'Algérie a 50 ans d'existence¹²⁶, nous essayerons de citer les dates les plus marquantes de ces 50 ans d'existence :

1966 : la Banque Nationale d'Algérie a été créée par l'ordonnance n° 66/178 du 13/06/1996, à partir du réseau du crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (C.F.A.T). Elle exerçait toutes les activités d'une banque universelle et elle était chargée en outre du financement de l'agriculture. Elle dispose d'un monopole légal en matière de traitement des opérations bancaires du secteur public, agricole, industriel et commercial.

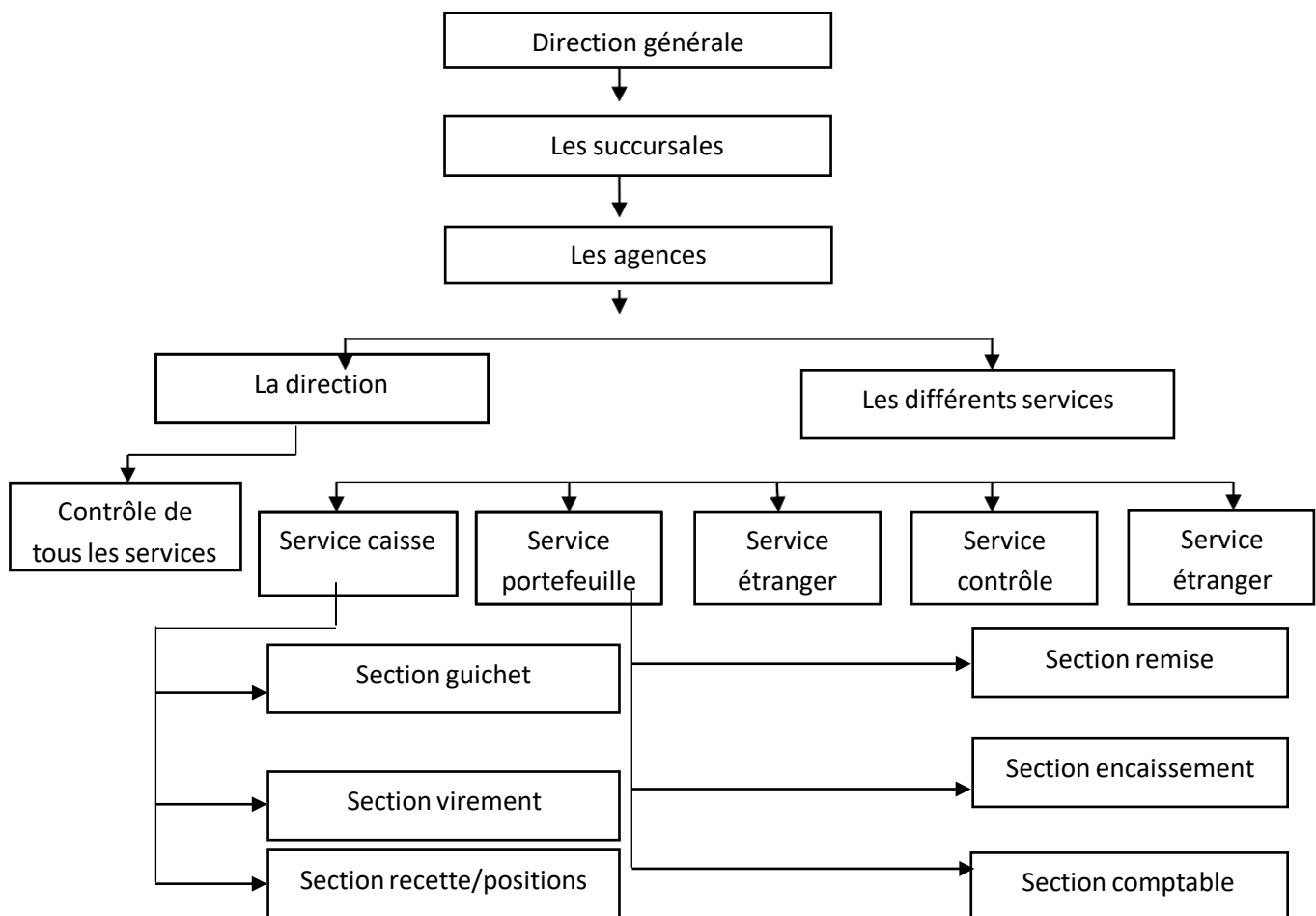
1982 : la restructuration de la Banque Nationale d'Algérie a donné naissance à une nouvelle Banque qui est la Banque Algérienne de Développement Rural (BADR), spécialisée dans le financement et la promotion du secteur rural.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Organigramme BNA

A partir de ce qu'on a cité auparavant, l'organigramme de la BNA peut être schématisé de la manière suivante :

Figure n°2 : Organigramme de l'organisme de la BNA



Organisation de la BNA

L'organisation de la BNA s'articule autour des structures centrales et du réseau de succursales et agences, celles-ci entretiennent entre elles des relations fonctionnelles et hiérarchiques, répartissent l'ensemble des missions dévolues à la banque dont le code des missions fixées par les pouvoirs publics.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

La direction générale

La direction générale pour tâches : la conception, l'organisation et le contrôle des structures du réseau.

La succursale

C'est l'organe intermédiaire entre les agences et les services centraux, elle a pour fonction principale de contrôler, de superviser et coordonner le fonctionnement des agences qui lui sont rattachées. La succursale est constituée de deux départements :

Le premier est chargé d'animer, de contrôler et de coordonner les activités de la succursale et des agences, il est constitué de plusieurs services (service administratif, service personnel, de contrôle et service financier).

Le deuxième est celui de l'exploitation.

L'agence

C'est une cellule de base de l'exploitation de la banque, l'agence doit être en mesure de satisfaire efficacement la clientèle grâce à ses structures d'accueil et de traitement. L'agence est constituée de :

La direction

Organe de contrôle de tous les services de l'agence.

Les différents services d'une agence

Il existe cinq catégories de services dont chacun se compose de différentes sections :

Service caisse

Il est composé de trois sections :

Section guichet : On y retrouve les opérations de paiement par chèques, versement en espèce et de gestion des carnets de chèques.

Section virement : Où sont effectuées les opérations de virement émises et reçues, la gestion des comptes financiers et la confection du journal résumé.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Section recette/position : Où est effectuées les opérations de certifications de chèque, de traitement de chèque et les effets présentés au paiement.

Le service portefeuille : qui se compose de :

Section remise :

On y retrouve les chèques, les effets, remise à l'escompte et l'encaissement, les impayés, les renseignements commerciaux et la gestion des fiches liées à l'opération des chèques et des effets de virement reçus.

Section encaissement :

Elle concerne les chèques, les effets, les virements à représenter aux confrères et la présentation des chèques et des effets de virement reçus.

Section comptabilité :

Chargée des opérations de gestion de compte de recouvrement, de confection du journal résumé, de contrôle et du suivi de la sincérité des comptes.

Service étranger :

La politique de la BNA en matière de relations avec les banques étrangères se fait sur la base des orientations de la direction générale.

Service contrôle

Ce service a pour rôle de veiller à la bonne tenue des moyens matériels, aussi qu'à la bonne conservation et la répartition des fournitures du bureau, de suivre la gestion du budget et de veiller à la conservation des clés télégraphiques et cela par le département des affaires juridiques qui assure la mise en exécution des textes légaux et réglementaires de toutes les activités au sein de la banque nationale d'Algérie BNA.

Service crédit : il est structuré en :

Cellule d'études et analyse.

Secrétariat d'engagement.

Il a pour mission essentielle :

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

- L'étude et l'appréciation des risques.
- La mise en place du suivi des lignes de crédits autorisées.
- Le recouvrement des créances litigieuses.

Mission de la BNA :

Les missions et les activités de la BNA sont reprises dans son statut au titre de ces derniers. La banque Nationale d'Algérie exerce toutes les activités d'une banque de dépôts, elle assure notamment les services financiers des groupements professionnels des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques et peut notamment :

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursables à vue, à préavis, à terme ou échéance fixe ;
- Emettre des bons et obligations, emprunter pour les besoins de son activité ;
- Effectuer et recevoir tous paiements en espèces, prêts ou avances avec ou sans garanties, tant par elle-même qu'en participation ;
- Exécuter, en attachant ou non sa garantie, toute opération de crédit pour le compte d'autres institutions financières;
- Souscrire, escompter, prendre en pension ou acheter tous effets de commerce, bons annuités et valeur émises par le public ou par les collectivités publiques ou semi-publique et en général, tout engagement à échéance fixe transmissible à ordre résultant d'opérations faites par tous les établissements et administrations publics ;
- Négocier, nantir, mettre en pension ou réescompter ces valeurs ;
- Financer par tout mode les opérations de commerce extérieur ;
- Recevoir en dépôt tout titre et valeur ;
- Recevoir ou effectuer tout paiement et tout recouvrement des lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, titres remboursables ou amortis, factures et autres documents commerciaux ou financiers ;
- Louer tout coffre et compartiments de coffres,
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tout effet public, action, obligation, plus généralement, de toute valeur mobilière, ainsi que des métaux précieux.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

3. Fonctionnement de l'agence BNA 581 de Tizi-Ouzou

L'agence BNA 581 est rattachée, hiérarchiquement à la DRE et entretient des relations fonctionnelles avec les structures de la BNA.

Classification par niveau d'activité

Les agences des BNA sont classées en fonctions de leur niveau d'activité, en quatre catégories :

Agence principale ;

Agence de première catégorie ;

Agence de deuxième catégorie ;

Agence de troisième catégorie ;

De par son important niveau d'activité et sa large clientèle ; la BNA de Tizi-Ouzou est classée comme agence principale. Elle est structurée en cinq compartiments comme suit :

Compartiment commercial et juridique ;

Compartiment caisse et portefeuille ;

Compartiment crédit et engagement ;

Compartiment contrôle comptable, informatique et gestion administrative.

Structure de l'agence BNA 581

Conformément à la circulation n°1819 du 24/12/2000, l'agence principale BNA est dirigée par un directeur régional, secondé d'un directeur adjoint et disposé par un personnel qui assure sa gestion administrative et technique.

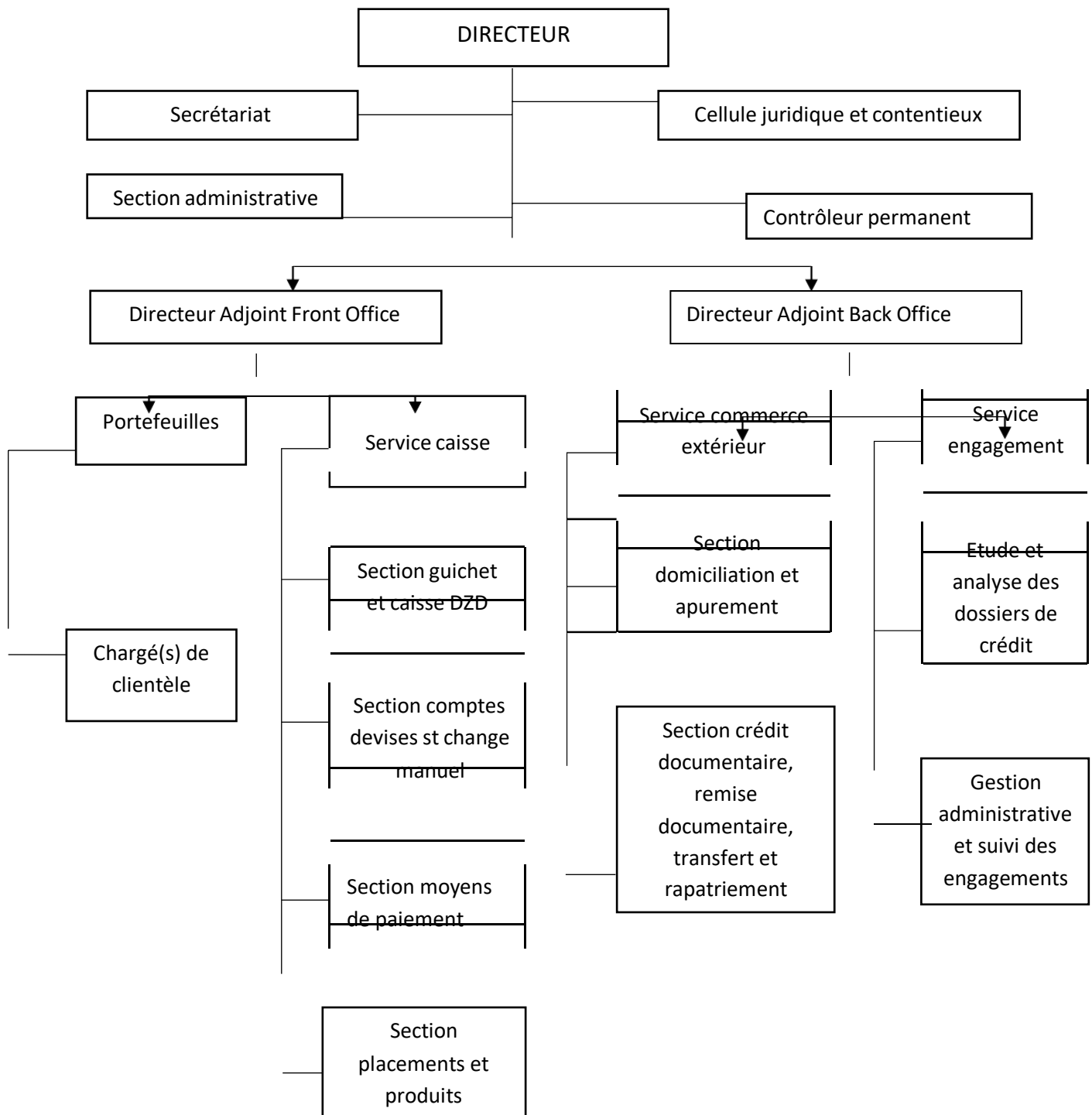
A l'instar des autres entreprises, la banque cherche en permanence à maximiser son profit et les services crédit s'affirment dès qu'il en représente une source potentielle.

Toutefois, beaucoup de risques lui sont liés et le banquier tente à chaque fois de les minimiser par des engagements.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

En effet, dans le but de mener à bien cette tâche le service crédit est organisé de telle sorte à étudier, contrôler et suivre tout engagement.

Figure n °3 : organigramme de l'agence principal 581 BNA



Source : Document de la BNA 2022.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Section 02 : Evaluation d'un dossier de crédit

L'étude du cas pratique que nous présentons porte sur l'extension d'un abattoir industriel dont l'activité principale est l'abattage et le découpage industriel de viande de boucherie.

1-Présentation de l'entreprise et du projet

1.1-Identification du porteur de projet

Dénomination : entreprise individuelle

Forme juridique : personne physique

Siège social : Tizi-Ouzou

Principaux dirigeants : monsieur x

Activité : Abattoir industriel

Assiette de terrain :

L'entreprise s'étend sur une assiette dont la superficie totale est 3000m² sur lequel un hangar à usage d'abattage de volaille est en pleine activité.

L'assiette de l'entreprise est dotée de toutes les commodités ce qui a permis dans de bonnes conditions de l'activité (terrain viabilisé à 100%).

Nature de l'investissement

Le projet consiste en l'acquisition de matériel pour l'extension d'une unité d'abattage et de découpage industriel de viandes de boucherie (abattoir industriel d'une capacité de 6000unités/ jour).

Description du processus de production

Phase 01 : phase de réception :

La réception des volailles se fera par le transporteur à rouleau qui facilite le transport des cages des poulets et des dindes vivants à la ligne d'accrochement (L'abattoir)

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Phase 2 : phase d'abattage et de déplumage:

Les volailles destinées à l'abattage sont accrochées par les pattes, tête en bas, sur une chaîne en mouvement et conduites jusqu'au point de saignée.

L'intervalle séparant ces deux points est plus ou moins distant selon les configurations des abattoirs. Il arrive parfois que certaines de ces volailles succombent avant même d'être saignées. Un agent se poste juste avant le point de saignée afin de s'assurer que toutes les volailles sont bien vivantes et ôtera de cette chaîne les volailles mortes.

Elles sont triées soit sur une table de tri ou sur un tapis de transport. Après le tri, Les volailles sont lavées au moyen d'eau potable, au travers d'un équipement permettant l'élimination des souillures.

A tous ces niveaux intervient le respect des règles d'hygiène, qualité sanitaire, avec des contrôles spécifiques dans le cadre de la qualification sanitaire.

Phase 3 : phase de refroidissement :

Durant cette phase les volailles sont emballées (Chaque emballage et Pourvu d'une marque d'identification de l'abattoir), pesées, étiquettes et refroidies dans un établissement frigorifique. Pour que la viande soit destinée à la consommation humaine.

Phase 4: Système De Transport des déchets:

L'élimination des déchets dégagés sera transportée et détruit hors de la zone de déplumage en les aspergeant de produits chimiques par exemple.

Caractéristiques techniques du projet

Capacités de production

Compte-tenu de la nature de l'activité, des congés, week-end, fêtes religieuses et légales, des arrêts pour entretien des équipements et matériels, du niveau d'amortissement de ces derniers, de la nécessité l'honorer dans les délais les échéances de remboursement des emprunts contractés et de couvrir les charges d'exploitation tout en assurant les désirs des ouvriers et un revenu décent au promoteur, les capacités empiriques calculées sur la base de 288 jours ouvrables / an seront ainsi assimilées aux capacités réelles, soit 7200 unités/jour de poulet et 300 unités/jour de dinde, en prévoyant une équipe par jour.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

La production annuelle s'établit comme suit :

Première année : l'abattoir produira 50% de cette capacité soit :

Désignation	Unité(Kg)	Quantité/jour	Total(Kg)/an
Poulet	2,1	3600	2 177 280
Dinde	12	150	518 400

Deuxième année : l'abattoir produira 70% de cette capacité soit :

Désignation	Unité(Kg)	Quantité/jour	Total(Kg)/an
Poulet	2,1	5040	3048 192
Dinde	12	210	725 760

A partir de la troisième année : l'abattoir produira toute sa capacité soit :

Désignation	Unité(Kg)	Quantité/jour	Total(Kg)/an
Poulet	2.1	7200	4 354 560
Dinde	12	300	1 036800

Evaluation financière :

Coût des équipements

L'acquisition des équipements de production coutera au total 57 820 847.04 DA, dont le détail est le suivant :

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

1 Euro= 122.18

Désignation	Qt	Monnaie	Montant en monnaie	Montant en DA
			De transaction	
Equipement pour chambre Froide négative 250M ³	2	DA	3 167 020.84	3 167 020.84
Equipement pour chambre Froide négative 250M ³	1	DA	2039 844,24	2039 844,24
Equipement pour Tunnel de congélation 2.5 T	1	DA	234 525.00	234 525.00
Panneaux sandwich ep 150 mm	1	DA	527 032.00	527 032.00
Panneaux sandwich 120mm.	1	DA	284 200.00	284 200.00
Panneaux sandwich ep 100 mm	1	DA	111 700.00	111 700.00
PIECE OF FINITION	1	DA	2 957 264.96	2 957 264.96

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Réalisation de deux chambres Froides négatives de (12×4×5) pour chacune	2	DA	1 642 800.00	1 642 800.00
Réalisation d'un tunnel de congélation 2,5t	1	DA	794 600.00	794 600.00
installation D'un système d'abattage	1	Euro	377 000.00	377 000.00
Total				57 820 847.04

Source : document interne de la BNA

Coût du projet

Le coût total du projet s'élève à 172 137 847,04 il englobe le coût du terrain, de la construction, des équipements et matériel détaillé comme suit :

Equipements : 57 820 847 DA

Terrain : 75 000 000.00

Construction : 39 317 000.00

Le détail des investissements est fourni par le tableau qui suit :

Rubriques	Montant
Terrain	75 000 000,00
Equipements	57 820 847,04
Construction hangar	39 317 000,00
Total	172137847.04

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Effectifs nécessaires

L'effectif total nécessaire est de 20 personnes pour la cadence de production envisagée répartis comme suit :

Désignation	Nombre
Main d'œuvre directe	10
Gardiens	02
Administratifs	02
Chauffeurs	06
Total	20

1.4 Avantages obtenus :

Pour la réalisation du projet, des avantages lui ont été octroyés par l'agence nationale de développement de l'investissement(ANDI), particulièrement des avantages fiscaux relatifs à la réalisation et à l'exploitation à savoir :

1- Phase de réalisation :

Franchise de TVA pour les biens entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;

Exonération des droits de douanes pour les équipements à importer ;

Exemption au droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;

2- Phase d'exploitation :

Exonération des impôts et taxes pour une période de 03 ans.

Chiffre d'affaire prévisionnel

Pour la première année, le chiffre d'affaire total annuel est estimé à 896 832 000,00 DA

Pour la deuxième année, le chiffre d'affaire total annuel est estimé à 1 225 564 800,00 DA

Pour la troisième année, le chiffre d'affaire total annuel est estimé à 1 793 664 000,00 DA

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

La Répartition du chiffre d'affaire prévisionnel

Eléments	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Chiffre d'affaire	896 832 000,00	1 225 564 800,00	793 664 000,00

3. Etude de dossier

Motivations et choix de l'investissement

Il y a lieu de souligner que le promoteur compte assurer la production d'une viande saine pour des raisons de santé publique et mettre le produit à la portée des consommateurs tout en créant 20 emplois permanents directs dans une région affectée par le chômage.

Etat d'avancement du projet

Cette extension reste tributaire du déblocage des fonds nécessaires à l'acquisition des équipements, le projet a atteint un stade d'avancement appréciable :

Création de l'entreprise : entreprise existante depuis 2011

Inscription de l'entreprise au registre de commerce : 04/04/2011

Etude techno économique réalisée

Moyens financiers en cours de mobilisation

Prospection du marché pour l'acquisition des moyens de production

Objet du crédit

Le projet d'investissement projeté porte sur un terrain, construction d'un hangar et l'acquisition d'équipements dont le coût total est estimé à 172 137 847.04 DA. La demande du client porte sur la mise en place d'un crédit d'investissement d'un montant de 50 000 000,00 DA, avec les modalités suivantes :

Taux d'intérêt de 3,25%

Durée de remboursement 6 ans dont deux ans différés et annuité constante de fin de période.

Tableau récapitulatif de l'investissement

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Coût total	Apport/promoteur/société	Crédit bancaire
172 137 847,04(100%)	122 137 847,00(70.96%)	50 000 000,00(29,04%)

Les garanties proposées :

Il y a lieu de signaler que l'ensemble des financements demandés seront bien entendu honorés par les cash flows qui se dégageraient, toujours est-il des garanties ont été mises en place pour répondre à toute éventualité, celles-ci sont représentées par :

-L'hypothèque du terrain appartenant au promoteur en toute propriété d'une surface de 3000 m² et un hangar en charpente métallique et le dit terrain d'une valeur totale de 114 MDA.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Analyse des bilans prévisionnels

Tableau : Les flux nets de trésorerie

Désignation	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Fonds (social personnel)	122138	122138	122138	122138	122138	122138
Réserves						
Résultats reportés	52869	136174	263025	344284	425245	506126
Actif net	175007	258312	385163	466422	547383	628264
Résultats net de l'exercice (+) ou (-)	83305	128851	81259	80961	80880	80270
Emprunts bancaire à terme	50000	50000	37500	25000	12500	0
Autre emprunts a terme						
C/C associés bloqués						
Ressources permanente	308312	437163	503922	572383	640763	708534
Investissement	172138	172138	172138	172138	172138	172138
Investis, Hors exploitation						
Val, Temps, Immob(VTI)						
Amortissements	13137	19705	26274	32842	42638	57152
Immobilisations nettes	159001	152433	145864	139296	129500	114986
Fonds de roulement	193311	284730	358058	433087	511263	593548
Stocks	0	0	0	0	0	0
Réalisable	288581	572391	667705	726473	783820	792941
Disponible	270966	296380	319956	336057	356742	315360
Exigible a vue dont	410236	586051	629603	629443	629298	629070
C/C associés						
et passif privilégié	219724	313891	357443	357283	357138	356910
Besoin de fond de roulement	-121655	-13660	38102	97030	154522	163871
Capacité d'autofinancement	84495	130041	81900	81565	81484	80874
Trésorerie	270966	298390	319956	336057	356741	429677

Source : Document interne de la BNA.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

La comparaison entre les bilans prévisionnels a démontré que la structure financière du projet serait équilibrée dès la première année. Il évolue d'année en année, en effet le fond de roulement passerait d'un montant de 193 311 la première année à 593548 à l'issue de la 5^{ème} année soit une augmentation de 400 237 DA.

Les fonds de roulements dégagés couvrent intégralement le besoin en fond de roulement durant la période précitée d'où une trésorerie positive. Quant à la rentabilité de l'entreprise, elle reste appréciable et permet au client de faire face à ses engagements et également assurer le remboursement de son crédit.

La capacité d'autofinancement couvre largement les annuités de remboursement qui sont de 12 500 000,00 DA/an. L'évolution de la CAF résulte de la croissance enregistrée dans les résultats nets qui évoluent comme suit :

En 1 ^{ère} année	83305
En 2 ^{ème} année	128851
En 3 ^{ème} année	81259
En 4 ^{ème} année	80961
En 5 ^{ème} année	80880
En 6 ^{ème} année	80270

Besoins et issue du crédit

Au vu de sa relation avec la banque, le client a sollicité un financement à hauteur de 29.04% de son projet d'extension qui s'élève à 172 137 847.04 DA, soit un crédit de 50 000 000,00 DA.

Chapitre 03: Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel

Conclusion du chapitre

L'exploitation de ce projet créateur d'emplois et profitable à bien d'autres égards pour l'économie locale, sera bénéficiaire dès le troisième exercice. Les excédents dégagés constitueront une trésorerie relativement prospère permettant de faire face dans de bonnes conditions aux créances de remboursement des emprunts contractés, fluctuations des prix imposés par la concurrence, acquisitions et renouvellement de certains équipements.

Cet investissement à l'impact social, la rentabilité et la solvabilité tout à fait évidents, peut conséquemment prétendre à un financement bancaire.

Conclusion Générale

A travers ce travail, nous cherchons à montrer que la compréhension de la méthodologie employée dans le processus d'évaluation est l'un des éléments d'une analyse globale d'un projet d'investissement.

Nous observons tout au long du travail que la méthodologie d'évaluation et de sélection des investissements peut accepter ou rejeter un projet d'investissement, comparer deux ou plusieurs projets et les classer ; par conséquent, la mise en œuvre de ces méthodes nécessite un certain nombre de pré requis, ces pré requis sont au cœur de l'évaluation des projets d'investissements.

Les personnes physique et morale expriment des besoins de financement afin de pouvoir assurer le développement de leurs entreprises, pour faire face à leurs besoins, elles ont recours au financement externes à savoir le financement par fond ou par crédit, tel que le crédit bancaire, la banque joue un rôle capital dans la promotion et le développement de toute activité, en exerçant son double rôle de collectrice de ressources et de distributrice de crédit, qu'elle vient en aide aux entreprises pour la réalisation de leurs projets d'investissement.

Tout projet d'investissement nécessite plusieurs étapes avant être réalisé, ce n'est qu'à la fin de ces étapes que le crédit est accordé ou rejeté, dans le cas où le crédit est accordé, il est automatiquement exercé sur le terrain, puis fait preuve d'une phase de post évaluation. Le rôle du banquier ne se limite pas seulement à une simple analyse et étude des données chiffrées, la complexité d'appréhender les risques qui accompagnent toute opération d'octroi de crédit, fait que même s'il existe certaines étapes à suivre dans l'étude effectuée par le banquier n'est pas une science exacte, mais découle d'une maîtrise de l'art de la pratique bancaire.

A cet effet, l'étude de ce projet semble nécessaire pour comprendre le parcours et l'environnement de l'entreprise d'une part, et ses objectifs et prévisions d'autre part, cependant, ces précautions ne s'avèrent pas toujours suffisantes pour faire face aux aléas de l'environnement et le manque de fiabilité des données recueillies par le promoteur d'où l'utilisation de la garantie.

La rentabilité financière estimée par la méthode d'évaluation nécessite une combinaison optimale des ressources propres de l'entreprise et de celles apportées par l'emprunt pour éviter les impacts négatifs pouvant affecter le coût du capital. En Algérie,

Conclusion Générale

malgré la volonté des pouvoirs publics algériens de favoriser l'investissement, des incitations fiscales et parafiscales ont également été accordées, mais elles restent insuffisantes pour favoriser la croissance de l'activité économique, car des décisions d'investissement irrationnelles fondées sur des critères d'évaluation financière peuvent conduire à court terme à la disparition de l'entreprise.

Ce qui nécessite donc pour l'Etat de revoir et prendre des mesures correctives qui peuvent être :

- Créer un environnement favorable aux investisseurs étrangers car les entreprises nationales ne peuvent pas conquérir les marchés internationaux.
- Promotion du développement professionnel dans le domaine de l'ingénierie d'investissement

Il s'avère que les techniques d'évaluation et de financement des projets soient largement utilisées par la banque dans laquelle nous avons réalisé notre stage pratique en l'occurrence la BNA.

Ce travail de recherche a été, entre autres une expérience bénéfique dans le sens où il nous a permis d'enrichir nos connaissances par rapport au domaine spécifique de l'évaluation et financement des projets d'investissements.

Bibliographie

Bibliographie

- **Ouvrages :**

1. CONSO Pierre, HEMCI Farouk, « Gestion financière de l'entreprise », 10^{ème} édition, Paris, France, 2002.
2. Frank BANCEL, Alban Richard « les choix d'investissement, Ed. Economica, 1995.
3. BANCAL. F, RICHARD. A, le choix d'investissement, édition Economica, paris 2002.
4. Carole Bolusset, l'investissement, édition Bréal, 2007.
5. Frank olivier Meye, Evaluation de la rentabilité des projets d'investissement, édition l'Harmattan.
6. G. HIRIGOYEN, Finance d'entreprise : théorie et pratique, éd DEBOECK et LARCIER, Belgique, 2006.
7. HOUDAYER R, Analyse financière d'un projet d'investissement, 2^{ème} Ed Economica, paris, 1999.
8. Dimitri Sanga, Initiation au suivi et évaluation des projets et programmes de développement avec applications au cas congolais, Editions Publibook, 2014.
9. *C-Baum, WARREN, le cycle des projets, éditions world Bank. Janvier 1998.*
10. Robert Houdayer, Evaluation financière des projets, 2^{ème} édition, Edition Economica, paris 1999.
11. jean barreau, jacueline delahaye, florence Delahaye, Gestion financière, 14^{ème} édition, éditions dunod, paris, 2005.
12. abdellah boughaba, Analyse et évaluation de projets, éditions Berti, 1998,
13. Guide pratique pour étudier la faisabilité de projets sous la direction de Gilles Corriveau, Valérie Larose, William Menvielle, Théophile Serge Nomo, Jocelyne Gélinas, Pierre Cadieux édition presses de l'université de Québec, 2012
14. Farouk hemici, christophe henot, contrôle de gestion Editions Bréal 2007
15. jaques chrissos, Roland Gilet Décision d'investissement 3^{édition} édition Pearson(France) ,24 mai 2012..
16. Cyrille Mandou, Beysül Aytac Procédures de choix d'investissement: Principes et applications, Edition De Boeck Supérieur, 12 janv. 2009,

17. Manuel Brider, SERGE MICHAÏLOF, GUIDE PRATIQUE D'ANALYSE DE PROJETS EVALUATION ET CHOIX DES PROJETS D'investissement 4eme édition, édition Economica
18. Théorie comptable et théories des comptes, Bernard Apothéloz, Alfred Stettler, Vincent Dousse, Edition presses polytechniques, 2007
19. Chantal Boitel, Thérèse Carau, David Chasseraud, Comptabilité et finance d'entreprise: terminale, sciences et technologies de la gestion, Editions Bréal, 2006.
20. Gérard Meylon, Gestion Financière, Editions Bréal, 2007
21. ABDELLAH BOUGHABA, analyse et évaluation de projets 2ème édition, EDITIONS BERTI, ALGER, 2005,
22. Paul-Jacques Lehmann, Arnaud Constant, François Pottier Toute la gestion de l'entreprise: Comptabilité, finance, contrôle de gestion, Editions De Boeck Supérieur, 2020,
23. Mohamed-Ali Khaldi, la comptabilité en fiches et en schémas, Editions Ellipses, 2021,
24. Marc Giguère, Le droit de la PME : notions fondamentales, Edition Presses Université Laval, 1993,
25. KEYNES J.M, théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie, Paris, petite Bibliothèque Payot, 1975, p95-96.

- **Sites internet**

1. <https://www.l-expert-comptable.com>
2. <https://edubourse.com>
3. <http://www.wiki-compta.com>
4. <https://www.academia.edu>

- **Mémoires**

MOUSSAOUI Celia, MEDDOUR Nadia. Le financement de l'investissement en Algérie : présentation et comparaison des normes appliquées au niveau du dispositif ANSEJ et celles en vigueur dans le financement bancaire d'un investissement ordinaire, Mémoire de Master. Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2019.

MEROUANI Chiraz, Mémoire En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion Evaluation et financement d'un projet d'investissement : cas de la BADR (agence 357) Université a. Mira Bejaia, Promotion 2017

Ouzzani Sakina, Boudjenah Samia, Etude de la rentabilité financière d'un projet d'investissement et son financement : Cas de la SARL IFRI, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 2016

Annexes

ANNEXE 1 : TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU MATERIEL SUR SEPT ANS :

Désignation	Montant HT	Durée d'amort	Annuité de N à N+6
Equipement pour chambre froide négative 250M3	3 167 020,84	10	316 702,08
Equipement pour Tunnel de congélation 2.5T	2 039 844,24	10	203 984,42
panneaux sandwich ep 150 mm	234 525,00	10	23 452,50
panneaux sandwich ep 120 mm	527 032,00	10	52 703,20
panneaux sandwich ep 100 mm	284 200,00	10	28 420,00
PIECE DE FINITION	111 700,00	10	11 170,00
Groupe électrogène 200/ 217KVA	2 957 264,96	10	295 726,50
Réalisation de deux chambres froides négatives de (12x4x5) pour chacune	1 642 800,00	10	164 280,00
Réalisation d'un tunnel de congélation 2,5t	794 600,00	10	79 460,00
Installation D'un système d'abattage	46 061 860,00	10	4 606 186,00
total	57 820 847,04		5 782 084,70



ANNEXE 2 : TABLEAU D'AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT

EMPRUNT D'INVESTISSEMENT

Période	EMPRUNT	INTÉRÊTS	REMBOURSEMENT, PRINCIPAL	RESTANT DU
N	50 000 000,00	1 625 000,00	-	50 000 000,00
N+1	50 000 000,00	1 625 000,00	-	50 000 000,00
N+2	50 000 000,00	1 625 000,00	12 500 000,00	37 500 000,00
N+3	37 500 000,00	1 218 750,00	12 500 000,00	25 000 000,00
N+4	25 000 000,00	812 500,00	12 500 000,00	12 500 000,00
N+5	12 500 000,00	125 000,00	12 500 000,00	-
TOTAUX	-	7 031 250,00	50 000 000,00	



ANNEXE 4: BILAN ACTIF SUR SEPT EXERCICES :

ACTIF	Année N			Année N+1		
	BRUT	AMO/PROV	NET	BRUT	AMO/PROV	NET
LIBELLE						
ACTIFS NON COURANTS						
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Bâtiments	75 000 000,00		75 000 000,00	75 000 000,00		75 000 000,00
Autres immobilisations corporelles	39 317 000,00	786 340,00	38 530 660,00	39 317 000,00	1 572 680,00	37 744 320,00
Immobilisations en concession	57 820 847,04	5 782 084,70	52 038 762,34	57 820 847,04	11 564 169,41	46 256 677,63
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Autres participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres actifs financiers non courants						
Impôts différés actif						
TOTAL ACTIF NON COURANT	172 137 847,04	6 568 424,70	165 569 422,34	172 137 847,04	13 136 849,41	159 000 997,63
ACTIF COURANT						
Créances et emplois assimilés						
Clients						
Autres débiteurs	106 921 760,00		106 921 760,00	286 581 409,60		286 581 409,60
Impôts et assimilés						
Autres créances et emplois assimilés						
Stocks et encours						
Disponibilités et assimilés						
Placements et autres actifs financiers courants						
Trésorerie	245 541 340,00		245 541 340,00	270 965 680,00		270 965 680,00
TOTAL ACTIF COURANT	352 463 100,00		352 463 100,00	559 547 089,60		559 547 089,60
TOTAL GENERAL ACTIF	524 600 947,04	6 568 424,70	518 032 522,34	731 684 936,64	13 136 849,41	718 548 087,23

ACTIF NON COURANTS	31/12/2014			31/12/2013		
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	BRUT	AMORTISSEMENT	NET
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains	75 000 000,00		75 000 000,00	75 000 000,00		75 000 000,00
Bâtimens	39 317 000,00	2 359 020,00	36 957 980,00	39 317 000,00	3 145 360,00	36 171 640,00
Autres immobilisations corporelles	57 820 847,04	17 346 254,11	40 474 592,93	57 820 847,04	23 128 338,82	34 692 508,22
Immobilisations en concession						
Immobilisations encours						
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Autres participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres actifs financiers non courants						
Impôts différés actif						
TOTAL ACTIF NON COURANT	172 137 847,04	19 705 274,11	152 432 572,93	172 137 847,04	26 273 698,82	145 864 148,22
ACTIF COURANT						
Créances et emplois assimilés						
Clients	572 391 485,78		572 391 485,78	667 705 393,99		667 705 393,99
Autres débiteurs						
Impôts et assimilés						
Autres créances et emplois assimilés						
Stocks et encours						
Disponibilités et assimilés						
Placements et autres actifs financiers courants						
Trésorie	296 390 020,00		296 390 020,00	319 955 956,43		319 955 956,43
TOTAL ACTIF COURANT	868 781 505,78		868 781 505,78	987 661 350,42		987 661 350,42
TOTAL GENERAL ACTIF	1 040 919 352,82	19 705 274,11	1 021 214 078,71	1 159 799 197,46	26 273 698,82	1 133 525 498,64



LIBELLE	Année N+4			Année N+5		
	BRUT	AMO/PROV	NET	BRUT	AMO/PROV	NET
ACTIFS NON COURANTS						
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif						
Immobilisations incorporelles			75 000 000,00	75 000 000,00		75 000 000,00
Immobilisations corporelles						
Terrains	75 000 000,00					75 000 000,00
Bâtiments	39 317 000,00	3 931 700,00	35 385 300,00	39 317 000,00	4 718 040,00	34 598 960,00
Autres immobilisations corporelles	57 820 847,04	26 910 423,52	26 910 423,52	57 820 847,04	37 920 044,33	19 900 802,71
Immobilisations en concession						
Immobilisations encours						
Immobilisations financières						
Titres mis en équivalence						
Autres participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres actifs financiers non courants						
Impôts différés actif			139 295 723,52			139 295 723,52
TOTAL ACTIF NON COURANT	172 137 847,04	32 842 123,52	139 295 723,52	172 137 847,04	42 638 084,33	129 499 762,71
ACTIF COURANT						
Crédances et emplois assimilés			726 473 429,64	783 819 904,41		783 819 904,41
Dépôts						
Autres débiteurs						
Impôts et assimilés						
Autres créances et emplois assimilés						
Autres et encours						
Disponibilités et assimilés						356 741 840,00
Prévisions et autres actifs financiers courants	336 056 640,00		336 056 640,00	356 741 840,00		1 140 561 000,00
Autres						
TOTAL ACTIF COURANT	1 062 530 069,64		1 062 530 069,64	1 140 561 745,07		1 270 061 000,00
TOTAL ACTIF	1 234 667 916,68	32 842 123,52	1 201 825 793,16	1 312 699 592,11	42 638 084,33	1 270 061 000,00

			25 000 000,00
Immobilisations corporelles	75 000 000,00		33 812 525,99
Terrains	39 317 000,00	5 504 380,00	120 490 141,90
Bâtiments	172 137 847,04	51 847 705,14	
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en concession			
Immobilisations encours			
Immobilisations financières			
Titres mis en équivalence			
Autres participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres actifs financiers non courants			
Impôts différés actif			
TOTAL ACTIF NON COURANT	286 454 847,04	57 152 085,14	229 302 761,90
ACTIF COURANT			
Créances et emplois assimilés			
Clients	792 940 747,52		792 940 747,52
Autres débiteurs			
Impôts et assimilés			
Autres créances et emplois assimilés			
Stocks et encours			
Disponibilités et assimilés			
Placements et autres actifs financiers courants			
Trésorerie	315 360 395,47		315 360 395,47
TOTAL ACTIF COURANT	1 108 301 142,99		1 108 301 142,99
TOTAL GENERAL ACTIF	1 394 755 990,03	57 152 085,14	1 337 603 904,89

ANNEXE D. BILAN PASSIF SUR SEPT EXERCICES
BILAN (PASSIF)

LIBELLE	NOTE	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
CAPITAUX PROPRES								
Capital émis		122 137 847,04	122 137 847,04	122 137 847,04	122 137 847,04	122 137 847,04	122 137 847,04	122 137
Capital non appelé								
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)								
Ecart de réévaluation								
Ecart d'équivalence (1)								
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		52 869 075,30	83 305 324,00	126 850 631,87	81 094 422,96	80 900 989,47	80 880 188,82	80 289
Autres capitaux propres - Report à nouveau			52 869 075,30	136 174 400,19	205 029 031,88	344 294 454,63	429 241 444,10	508 129
Part de la société consolidante (1)								
Part des minoritaires (1)								
TOTAL I		175 006 922,34	258 312 247,23	385 162 878,70	468 422 301,67	547 383 291,14	628 263 476,96	708 633 47
PASSIFS NON-COURANTS								
Emprunts et dettes financières		50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00	37 900 000,00	25 000 000,00	12 500 000,00	
Impôts (différés et provisionnés)								
Autres dettes non courantes								
Provisions et produits constatés d'avance		50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00	37 900 000,00	25 000 000,00	12 500 000,00	80
TOTAL II								
PASSIFS COURANTS:								
Fournisseurs et comptes rattachés		136 080 000,00	190 512 000,00	272 160 000,00	272 160 000,00	272 160 000,00	272 160 000,00	272 160 000,00
Impôts		156 945 600,00	219 723 840,00	313 891 200,00	357 443 190,98	357 262 502,02	357 538 030,83	366 910 429,7
Autres dettes								
TOTAL PASSIF		293 025 600,00	410 235 840,00	586 051 200,00	629 603 196,98	629 442 502,02	629 298 030,83	629 070 429,7
			448 648 087,23	1 021 214 078,70	1 133 529 498,65	1 201 628 793,16	1 270 061 507,78	1 337 603 904,8

Subventions d'exploitation								
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	896 832 000,00	1 255 564 800,00	1 793 664 000,00	1 793 664 000,00	1 793 664 000,00	1 793 664 000,00	1 793 664 000,00	1 793 664 000,00
Achats consommés	597 456 000,00	836 438 400,00	1 194 917 000,00	1 194 917 000,00	1 194 917 000,00	1 194 917 000,00	1 194 917 000,00	1 194 917 000,00
Services extérieurs et autres consommations	233 324 000,00	321 916 600,00	459 629 550,00	460 960 627,50	460 513 259,58	460 969 523,85	461 887 547,95	461 887 547,95
II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE	830 780 000,00	1 160 355 000,00	1 654 546 550,00	1 654 977 627,50	1 655 425 258,88	1 655 900 521,83	1 655 900 521,83	1 655 900 521,83
III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	66 052 000,00	95 209 800,00	139 122 450,00	138 686 372,50	138 238 741,12	137 763 478,17	137 763 478,17	137 763 478,17
Charges de personnel	5 375 640,00	6 122 390,40	6 489 733,82	6 879 117,85	7 291 864,92	7 229 376,92	7 229 376,92	7 229 376,92
Impôts, taxes et versements assimilés								
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	60 276 360,00	89 087 409,60	132 632 716,18	131 812 254,65	130 946 876,20	130 034 101,35	130 034 101,35	129 071 312,64
Autres produits opérationnels								
Autres charges opérationnelles								
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs	5 782 084,70	5 782 084,70	5 782 084,70	5 782 084,70	5 782 084,70	5 782 084,70	5 782 084,70	5 782 084,70
Reprise sur pertes de valeur et provisions								
V- RESULTAT OPERATIONNEL	54 494 275,30	83 305 324,90	126 850 631,47	126 030 169,94	125 164 791,49	124 252 016,65	124 252 016,65	123 289 227,94
Produits financiers	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 218 750,00	812 500,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
Charges financières	1 625 000,00	1 625 000,00	1 625 000,00	1 218 750,00	812 500,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
IV-RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	52 869 275,30	83 305 324,90	126 850 631,47	124 811 419,94	124 352 291,49	124 127 016,65	124 127 016,65	123 289 227,94
Impôts exigibles sur résultats ordinaires				41 111 996,06	41 391 502,02	41 746 830,85	41 089 228,79	41 089 228,79
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires								
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES								
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES								
VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	52 869 275,30	83 305 324,90	126 850 631,47	83 259 422,96	80 960 989,47	80 880 185,82	80 880 185,82	80 200 000,00
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)								
Éléments extraordinaires (charges) (à préciser)								
IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE								
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	52 869 275,30	83 305 324,90	126 850 631,47	83 259 422,96	80 960 989,47	80 880 185,82	80 880 185,82	80 200 000,00

ANNEXE I A LA CIRCULAIRE N°1935 DU 19 JUIN 2007

.....,le

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

DRE de.....

AGENCE.....

**RECEPISSE DE DEPOT PROVISOIRE
de la demande de financement**

- Nature de la demande :.....
- N° d'ordre chronologique :.....
- Nom et prénom ou raison sociale :.....
- Date et lieu de naissance ou date de création :.....
- Adresse ou siège social :.....
- Tél :.....
- Fax :.....
- L'objet du financement sollicité :.....
- Date de dépôt de la demande :.....

Cachet et Signature

ANNEXE IV A LA CIRCULAIRE N°1935 DU 19 JUIN 2007.

.....,le

BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

DRE de.....

AGENCE.....

**RECEPISSE DE DEPOT DEFINITIF
du dossier de crédit**

- N° d'ordre chronologique :
- Nom et prénom ou raison sociale :
- Date et lieu de naissance ou date de création :
- Adresse ou siège social :
- Tél :
- Fax :
- L'objet du financement sollicité :
- Date et n° de dépôt de la demande * :
- Date de dépôt du dossier :

Cachet et Signature

* Informations tirées du registre de crédit
en annexe II.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Introduction Générale 1

Chapitre I : Généralités sur les projets d'investissement

Introduction..... 4

Section 01 : Notions générales sur l'investissement 5

Définition de l'investissement..... 5

1.1.1-Définition selon J.M.KEYNES 5

Typologies de l'investissement 7

A) Classification Selon la nature de l'investissement..... 7

1) Les investissements immatériels 7

2) Les investissements financiers..... 7

B) Classification Selon le but de l'investissement..... 8

1) Investissements de remplacement..... 8

2) Investissement de modernisation 8

3) Investissements d'expansion 8

4) Investissement de création 9

C) Classification selon la nature de leurs relations 9

1) Les investissements indépendants..... 9

2) Les investissements dépendants 9

3) Les investissements mutuellement exclusifs 9

Rôle de l'investissement..... 9

Section 02 : L'évaluation de projets d'investissements 10

Définition d'un projet d'investissement..... 10

Concept d'évaluation de projet..... 11

Les objectifs d'une évaluation d'un projet d'investissement 11

Les étapes de création d'un projet d'investissement..... 11

L'étape d'identification 11

L'étape de préparation 12

L'étape d'évaluation..... 13

L'étape de décision 13

L'étape de réalisation 14

Les risques que comporte une mauvaise évaluation..... 14

Conclusion 15

Chapitre 02 : Les critères d'évaluation et les modalités de financement d'un projet d'investissement

Introduction	17
Section 01 : Les critères d'évaluation et de choix des projets d'investissements	18
Critères d'évaluation de projets en avenir certain	18
1. Les critères simples d'évaluation	18
Le taux moyen de rentabilité	18
Définition	18
Règles de décision	19
La méthode du temps de récupération (période de remboursement)	19
Critères basés sur l'actualisation	20
La Valeur Actuelle Nette (VAN)	20
Le taux de rentabilité interne (TRI)	21
Le délai de récupération actualisé (DRA)	23
Indice de profitabilité(IP)	23
Avantages et inconvénients de la VAN	24
b) Avantages et inconvénients du TRI	25
Comparaison entre les méthodes de la VAN le TRI	26
a) Cas des projets indépendants	26
b) Cas des projets mutuellement exclusifs	26
Critères d'évaluation de projets en avenir incertain	26
Critères maximaux	26
Le critère de Wald (Maximin)	26
Le critère de Hurwiz	26
Critère de Savage (CS)	29
Critère Laplace	29
Le Critère de PASCAL	29
Critères d'évaluation de projets en avenir aléatoire	29
Le critère espérance-variance	30
Le modèle d'équilibre des actifs financiers (MEDAF)	30
L'arbre de décision	30
Construction de l'arbre	31
Section 02 : Modalités de financement d'un projet d'investissement	31
Le financement par fond propres	32
La capacité d'autofinancement(CAF)	32
Caractéristiques de la CAF	33
Avantages de l'autofinancement	33
La cession d'éléments d'actif immobilisés	34
L'augmentation du capital	34
Les formes d'augmentation du capital	34
Primes et subventions	35
Le financement par quasi fond propres	35
1. Les titres participatifs	35
2. Les prêts participatifs	36

3. Les titres subordonnés.....	36
Le financement par endettement.....	36
2..3.1 L'emprunt bancaire.....	36
L'emprunt obligataire	37
Caractéristiques de l'obligation	38
Le crédit-bail.....	38
Le crédit-bail mobilier	39
Le crédit immobilier	39
Avantages.....	39
Inconvénients	40
Conclusion	41
Chapitre 3 : Etude et évaluation d'un projet d'expansion d'un abattoir industriel	
Introduction.....	43
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil BNA	44
Présentation générale de la Banque Nationale d'Algérie (BNA).....	44
Historique de la Banque Nationale d'Algérie (BNA).....	44
Organigramme BNA	45
Organisation de la BNA	45
Mission de la BNA	48
3. Fonctionnement de l'agence BNA 581 de Tizi-Ouzou	49
Classification par niveau d'activité.....	49
Structure de l'agence BNA 581	49
Section 02 : Evaluation d'un dossier de crédit.....	51
1-Présentation de l'entreprise et du projet	51
1.1-Identification du porteur de projet	51
Assiette de terrain	51
Nature de l'investissement.....	51
Description du processus de production	51
Caractéristiques techniques du projet	52
Capacités de production.....	52
Evaluation financière.....	53
Coût des équipements.....	53
Coût du projet	55
Effectifs nécessaires	56
1.4 Avantages obtenus	56
Chiffre d'affaire prévisionnel.....	56
3. Etude de dossier	57
Motivations et choix de l'investissement	57
Etat d'avancement du projet.....	57
Objet du crédit.....	57
Les garanties proposées.....	58

Analyse des bilans prévisionnels	59
3.6. Besoins et issue du crédit	60
Conclusion du chapitre.....	61
Conclusion générale	
Bibliographie	
Annexes	
Tables des matières	

Résumé

Ce mémoire porte sur l'évaluation des projets d'investissement dans le but de comprendre les décisions d'investissement. Les décisions d'investissement dépendent largement d'une évaluation financière de la rentabilité et, en fait, les décisions d'investissement dépendent des risques associés à l'environnement de l'entreprise.

L'évaluation de projet envisagée dans notre cas pratique est l'extension d'un abattoir industriel, sur la base d'études technico-économiques et d'évaluations financières permettant d'apprécier la rentabilité et la faisabilité du projet, ceci est confirmé par le calcul des critères de rentabilité future : VAN, TIR, IP, DRA.

L'économie algérienne est une économie de dette, ce qui signifie que les banques ont toujours joué un rôle important dans le financement des projets d'investissement en tant que source de financement.

Mots clés : projet d'investissement, décision d'investissement, évaluation, modalités de financement.

Abstract

This thesis focuses on the evaluation of investment projects in order to understand investment decisions. Investment decisions largely depend on a financial assessment of profitability and, in fact, investment decisions depend on the risks associated with the business environment.

The project evaluation reached in our practical case is the extension of an industrial slaughterhouse, on the basis of technical-economic studies and financial evaluations allowing to appreciate the profitability and the efficiency of the project, this is confirmed by the calculation of future profitability criteria: VAN, TIR, IP, DRA.

The Algerian economy is a debt economy, which means that banks have always played an important role in financing investment projects as a source of financing.

Keywords: investment project, investment decision, evaluation, financing terms